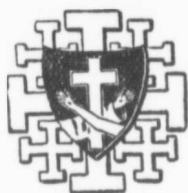


MONTREAL

AVRIL

1913



XXIX*

ANNÉE

No 4

Revue du Tiers-Ordre et de la Terre-Sainte

*Publiée par les Pères Franciscains et honorée de la Bénédiction
des Souverains Pontifes Léon XIII et Pie X.*

Le Tiers-Ordre et les Hommes



LE TIERS-ORDRE ET LES HOMMES: Un sujet bien pratique. Pourquoi entre-t-il relativement si peu d'hommes dans le Tiers-Ordre ? A la campagne, les hommes sont presque toujours la petite minorité. A la ville, régulièrement, les fraternités de Sœurs sont deux et même trois fois plus nombreuses que celles de Frères.

Cette disproportion qui est déjà remarquable au Canada, où cependant la foi et la piété ne sont pas l'apanage exclusif du sexe dévot, est encore bien plus considérable dans les autres pays. Et de se demander : Pourquoi ?...

Un prêtre français, curé d'une paroisse rurale importante, se posait cette question, lui aussi. Et pour la

résoudre avec plus de facilité, il en séparerait ainsi les éléments :

- I. — Pourquoi si peu d'hommes ?
- II. — Pourquoi le Tiers-Ordre veut-il des hommes ?
- III. — Pourquoi les hommes ont-ils besoin du Tiers-Ordre ?
- IV. — Comment recruter des hommes ?

I — POURQUOI SI PEU D'HOMMES ?

IL faut le constater : Nous comptons peu d'hommes dans nos Fraternités. Réunissez, pour converser avec eux de leurs intérêts les plus chers, nos catholiques, nos hommes d'œuvres, nos chefs et protecteurs de la famille chrétienne, les membres de nos associations de jeunesse catholiques, nos généreux défenseurs de l'Eglise et de la Religion...

Cherchez parmi eux les Tertiaires. Combien seront-ils ? Oh ! je sais que ce seront les plus dévoués, les plus généreux, ceux qui se font tuer... l'élite... Mais enfin le petit nombre.

Comment se fait-il que les autres, ces hommes si désireux de faire le bien, de travailler à la réforme sociale, d'obéir à l'Eglise et de l'aider dans cette grande et difficile entreprise, prêtent-ils si peu d'attention au Tiers-Ordre ?

Parce qu'ils le regardent comme une institution vulgaire.

Parce qu'ils le croient bon tout au plus pour les femmes.

Parce qu'ils ne le connaissent pas.

Parce qu'ils ne se connaissent pas eux-mêmes surtout ; ils ne soupçonnent pas de quoi ils sont capables pour le bien ; leurs âmes sourdement travaillées par Dieu, pleines d'énergies secrètes, sont des trésors dont ils n'ont pas la clef. Et ils n'auront le désir de la vie plus parfaite que fait mener le Tiers-Ordre, ils ne pourront être des hommes travaillant, suivant le désir de Notre-Seigneur et de l'Eglise, à la réforme sociale, que

du jour où ils comprendront la force qu'ils peuvent puiser dans l'observation de la règle du Tiers-Ordre. Tant qu'ils n'auront pas l'intelligence de ce besoin de vie parfaite, qu'ils ne comprendront pas le pourquoi de l'institution du Troisième Ordre séraphique pour les laïques, (les personnes vivant dans le monde), les raisons qui ont fait dire à Léon XIII : "Ma réforme à moi, c'est le Tiers-Ordre", ils resteront esclaves de leurs habitudes, ils n'auront pas d'oreilles pour nous entendre.

Au contraire, quand ils auront compris que, suivant la parole du Curé d'Ars : "la réapparition du Tiers-Ordre est le moyen choisi par la Providence pour notre résurrection morale et religieuse," que le Tiers-Ordre est surtout bon pour eux, parce qu'ils sont tout désignés pour travailler à la réforme sociale, parce qu'ils ont de plus lourdes charges à remplir ; quand ils auront compris toute la raison d'être du Tiers-Ordre franciscain, alors nous les aurons complètement gagnés.

Il y a là de quoi exercer le zèle des amis de Saint François, le zèle et la persévérance de nos congressistes, de nos rapporteurs et conférenciers, de nos Pères Visiteurs surtout, et de nos prêtres, de nos curés, de nos missionnaires, sans lesquels le Tiers-Ordre ne peut se propager, de tous ceux enfin qui voudront être de vrais ligueurs franciscains.

Que Saint François bénisse leur apostolat !

II. — POURQUOI LE TIERS-ORDRE VEUT-IL DES HOMMES ?

PARCE que le travail de la réforme sociale étant surtout celui des hommes, "comme la réforme sociale, c'est le Tiers-Ordre" — d'après Léon XIII et Pie X, il nous faut surtout des Tertiaires parmi les hommes. C'est logique. Mais il convient de montrer comment la réforme sociale peut s'obtenir par le Tiers-Ordre. — Qu'entend-on par la "question sociale", mot qui revient si

souvent sur les lèvres des hommes de notre temps ?

La question sociale est le problème de la réforme sociale, c'est-à-dire de la réforme des abus, des injustices dont la société est remplie. Pour le résoudre, dans la mesure du possible, il s'agit de diminuer le nombre de ces violations du droit.

Et comment ? Les hommes proposent des moyens qui ne valent et ne vaudront jamais rien parce qu'ils sont de taille humaine. Pour toucher et guérir les plaies sociales, il faut la main divine. Il faut que, comme on l'a dit : *la religion soit en œuvre et le christianisme en acte*. C'est là le but à atteindre dans l'action pastorale, mais on comprendra facilement que tous les hommes qui se disent catholiques doivent nécessairement aider le prêtre dans sa mission sociale par leur influence, par leur autorité venant de leur action prépondérante dans les affaires, et aussi par la prière, par le dévouement, le bon exemple, les œuvres de charité, en un mot une vie chrétienne parfaite.

L'Eglise, *seule*, peut, avec la doctrine de Jésus-Christ, résoudre la QUESTION SOCIALE, qui est avant tout *religieuse et morale*, car les impies et les socialistes nient Dieu, l'Eglise, l'âme, la vie future, tous les mobiles supérieurs de la vie chrétienne ; qui est aussi *question économique*, à cause de l'organisation actuelle du capitalisme et de la condition déplorable des classes pauvres ; *question agraire*, la propriété foncière étant grevée et l'émigration vers les villes augmentant toujours ; *question ouvrière*, enfin, par suite du problème du juste salaire, du repos dominical, du travail des femmes et des enfants, de la liberté d'association.

Dans les siècles passés, l'Eglise résolut la question sociale, en tirant le peuple de l'esclavage, et du paganisme en prenant en mains ses intérêts religieux et matériels, et elle n'obtint ce résultat que par l'union des bons contre les mauvais et par l'organisation des associations et corporations religieuses et professionnelles.

Parmi ces associations du Moyen-Age, la plus ancienne, la plus répandue, et la mieux organisée fut le Tiers-Ordre de Saint François. Ce saint, suscité de Dieu au XIII^e siècle, pour régénérer la société, prit pour base de sa réforme "l'association religieuse, la pauvreté évangélique, le dévouement au peuple", et fonda l'Ordre des Tertiaires pour les chrétiens vivant dans le monde. Il leur donna une règle qui devait les sanctifier et remédier aux maux de l'époque.

Cette règle du Tiers-Ordre de saint François, le Pape Léon XIII l'a révisée, afin de mieux l'adapter aux besoins des temps actuels.

Dans ses discours et ses encycliques, il est souvent revenu sur les analogies qui existent entre le XIII^e et le siècle présent. Au XIII^e siècle, comme de nos jours, avec des circonstances différentes, l'oppression s'exerçait d'un côté, la révolte éclatait de l'autre ; le *communisme*, le *socialisme* menaçaient de tout envahir.

Or, le grand remède qui guérit le XIII^e siècle fut le Tiers-Ordre de Saint François ; il renouvela l'esprit chrétien.

Toutes ces considérations ont été faites à plusieurs reprises avec autant de compétence que d'étendue, dans les divers Congrès franciscains.

Les idées et les projets de ces diverses assemblées, à Lille, au Val-des-Bois, à Novare en Italie, à Toulouse, à Nîmes, à Reims, à Limoges, idées et projets qui ont reçu l'approbation du Souverain Pontife, se résument dans les résolutions suivantes du Congrès de Paray-le-Monial, que nous donnons en substance. Comme on le verra, elles regardent surtout les hommes.

"... Le vœu est émis que, dans tous les congrès catholiques, se rendent les Tertiaires de la région, pour parler du Tiers-Ordre, déterminer son action comme institution sociale, et indiquer les résultats auxquels il est arrivé..."

"... Les hommes d'élite de toutes les classes sont

invités à entrer dans le Tiers-Ordre, et à ne pas s'isoler systématiquement dans la vie sociale.

"... Les liens de solidarité doivent les unir sur le terrain social et économique aussi bien que sur le terrain religieux.

"... Ils mettront toute leur influence à affranchir les petits de toutes les oppressions ; ils promouvront tout ce qui peut améliorer le sort de la classe ouvrière : études, conférences, associations, institutions charitables ; ils se feront ainsi les serviteurs du peuple, à l'exemple de Saint François d'Assise.

"Sans négliger les Fraternités de femmes, on s'attachera à organiser et à développer les Fraternités d'hommes, surtout pour les jeunes et les actifs."

Que faut-il de plus, pour prouver que le Tiers-Ordre veut surtout recruter des hommes.

D'autre part, le Tiers-Ordre est pour l'ouvrier, pour l'homme du peuple, une école de *respect* pour toute autorité légitimement établie, de *conscience* dans le travail, de *résignation* dans l'acceptation de l'ordre de Dieu, et aussi de sainte *fierté* dans les revendications de la justice.

En parlant de l'homme, tertiaire de Saint François, Ozanam disait : "Le peuple n'a jamais eu de plus grands serviteurs que les hommes qui lui apprirent à bénir leur destinée, qui rendaient la bêche légère sur l'épaule du laboureur et firent rayonner l'espérance dans la cabane du tisserand".

(A suivre.)

L'abbé AUBRY, du Tiers-Ordre
Curé du Val d'Ajol.



SOYEZ contents de n'avoir aucun plaisir ni aucune affection de ce monde, et ne vous plaignez pas de la fatigue que cause l'abandon de la propre volonté.

Sainte Catherine de Boigne



DOCTRINE SPIRITUELLE

du Séraphique Docteur Saint Bonaventure

Traité des Tentations

VI. TENTATIONS VIOLENTES

DOUTES SUR LA PRÉDESTINATION (*suite*)

LES remèdes contre cette tentation, c'est de répondre au démon qui la suggère : Quoi qu'il arrive de moi, pour toi, il est certain que tu es damné. Si je suis assez malheureux pour être privé de Dieu après cette vie, je vais du moins faire tous mes efforts pour le posséder ici-bas et ne pas être privé de lui à la fois dans ce monde et dans l'autre. Je ne laisserai donc échapper aucune occasion de jouir de sa présence. Ne serait-ce pas le comble de la folie, s'il est certain que je doive être tourmenté dans les flammes de l'enfer, de me livrer dès maintenant à mon ennemi et de faire ma demeure avec lui ? Le malheur éternel ne me suffit-il donc pas ? dois-je me rendre misérable dès maintenant ? Certes non ! je veux, plus que jamais me consacrer au service de mon Dieu qui a disposé de moi selon son bon vouloir, m'attacher entièrement à lui, de sorte qu'il n'y ait rien en moi, ni mon cœur, ni ma langue, ni aucun de mes membres qui ne soit continuellement occupé de lui, et que je me récréé de sa divine présence dans les limi-

tes du temps et des forces qui me seront données. Avant que n'arrive le carême, les mondains ont coutume dans la prévision de la privation qui va leur être imposée de se réjouir et de faire des festins. Ainsi devrait agir envers Dieu le chrétien qui serait véritablement assuré de sa damnation éternelle, et, s'il avait une fois goûté les douceurs du service du souverain bien, tout ensuite lui semblerait amertume.

2. Mais rien n'est plus trompeur que de telles craintes. En effet, quel que doive être le sort que Dieu, dans sa prescience éternelle, ait prévu pour moi, je sais de science certaine qu'il ne peut se démentir lui-même. Je m'attacherai donc fortement à lui ; je l'étreindrai puissamment et je ne le lâcherai pas qu'il ne m'ait béni ; je ne le laisserai pas même aller alors, et je ne lui permettrai pas de partir sans m'entraîner avec lui. Cette sainte violence sera bien excusable, puisque lui-même a loué ceux qui ravissent le royaume des cieux.

3. Je sais ce que je ferai ; je me cacherai dans les ouvertures des plaies sacrées de Jésus-Christ, et je me tiendrai là en assurance. Me trouvant étroitement uni à lui, il ne pourra pas me chasser : " Je ne chasserai pas, a-t-il dit par la bouche de Saint Jean, celui qui s'approchera de moi (1). " Il ne pourra donc pas me condamner sans se démentir lui-même.

Je me jetterai encore aux pieds de sa Mère ; je lui représenterai qu'elle a été faite Mère de Dieu en considération des pécheurs et j'implorerai son secours pour qu'elle m'obtienne mon pardon. Je ne craindrai pas qu'elle me rebute, puisqu'elle est la source de la miséricorde. Elle ne sait ce que c'est que de manquer de compassion et jamais elle n'a refusé sa faveur aux misérables. Je ne pense pas qu'elle veuille suivre une autre voie à mon égard. Touchée de ma misère, elle

(1) Jean VI.

se présentera avec moi devant son Fils, si je l'ose dire, et l'inclinera à me faire grâce. J'ai donc un triple refuge ; or " un tissu de trois cordons se rompt difficilement (1). "

Que si je suis du nombre des prédestinés, appelés à jouir de la patrie en compagnie des anges, je dois dès maintenant commencer à mener une vie plus angélique qu'humaine. J'appartiens entièrement à celui qui veut bien se donner tout entier pour être ma récompense. Ce partage me suffit : " Le Seigneur, chanterai-je, est mon héritage (2). " Je l'attendrai avec patience, car je n'ai rien de plus à désirer. Il est juste et, si je cherchais autre chose que lui, n'aurait-il pas sujet de s'irriter contre moi et moi n'aurais-je pas le déplaisir de trouver en lui un juge courroucé prononçant contre moi une sentence terrible ?

Pour conclusion, répondez au démon : Quoi qu'il doive arriver de moi, je demeurerai fidèle au service de Dieu, mais malheur à toi qui ne peux pas avoir un tel maître à servir ; malheur à toi qui es incapable de jouir des douceurs de sa présence !

VII. — CRAINTE DES DIFFICULTÉS ET PUSILLANIMITÉ

La cinquième espèce de tentation est la crainte des difficultés dans la pratique de la vertu. On rencontre bon nombre de personnes qui ont une certaine bonne volonté, mais cette volonté n'est pas ferme ; se heurtent-elles à un embarras, cet embarras est un obstacle insurmontable. On dirait qu'elles doivent rouler une pierre d'un poids considérable. Elles sont alors en proie à des remords de conscience qui les accusent de paresse, à des peines causées par leur peu d'avancement dans la vertu, à des désirs de vie plus parfaite. Elles voudraient bien être chargées de bonnes œuvres, mais quand il faut

(1) Eccl. IV. — 2 Ps. XV.

mettre la main au travail, elles n'ont pas le courage de se vaincre. " Je trouve en moi la volonté de faire le bien, dit Saint Paul, mais je ne trouve pas le moyen de l'accomplir (1). " Le triomphe est glorieux, disent-elles, mais le combat est rude ; la récompense est brillante, mais le labeur est pénible. Les espions, qui avaient été envoyés pour explorer la Terre Promise, vantaient la fertilité du sol, montraient la richesse des produits, mais ils épouvantèrent le peuple en lui exagérant la puissance de l'ennemi. Ainsi en est-il de certains chrétiens. Ils parcourent la terre des vivants par la lecture des Ecritures et de la vie des saints ; ils exaltent les joies du paradis, mais les difficultés des combats, mais la contrainte des exercices spirituels les épouvantent au point qu'ils aiment mieux mourir dans le désert que de pénétrer dans la Terre Promise, demeurer dans un état intermédiaire entre la vie de péché et la vie de grâce, dans la solitude entre l'Egypte et la Palestine, que de parvenir, à force d'efforts, au sommet de la perfection. Leur met-on sous les yeux les actes héroïques de la vertu des saints, ils tremblent comme s'ils étaient en présence des géants de la race d'Enacim (2), désespérant alors à la vue de leur faiblesse d'atteindre à un faite si élevé, ils s'abattent, non par un sentiment d'humilité, mais par un motif de lâcheté, ils murmurent contre Dieu qui exige de l'homme un service si pénible, et imitent ce peuple qui, tiré de l'Egypte, s'emportait pour les traverses auxquelles il était soumis. Voilà pourquoi si peu de chrétiens arrivent à l'état de perfection. De la multitude d'hommes sortis de la terre des Pharaons, deux seulement entrèrent dans la terre de leurs pères ; apprenons de là que ceux-là seulement sont estimés parfaits qui, durant la lutte contre la tentation et dans l'exer-

(1) Rom. VII. (2) Deuté. I.

cice d'une vie laborieuse, ont combattu généreusement en résistant au mal et en s'attachant jusqu'à la fin à la pratique du bien.



Pie X et la Presse neutre

Extrait d'une lettre personnelle du Pape à un curé italien (1)

... Quant aux journaux, si vous prêchez contre les mauvais et répandez autant qu'il vous est possible les bons, déconseillant l'abonnement des journaux dits du *trust*, vous remplissez votre devoir de bon curé, et vous ne faites pas seulement ce que veut le Pape, mais ce qu'exige le bon sens catholique.

Comment peut-on en effet approuver certains journaux, qui se cachent sous l'étiquette de catholiques parce que, quelquefois, ils relatent les audiences pontificales, et reproduisent les notes vaticanes, alors que non seulement ils ne disent jamais un mot de la liberté et de l'indépendance de l'Eglise, mais feignent de ne pas s'apercevoir de la guerre qui lui est faite ! Des journaux qui non seulement ne combattent pas les erreurs qui égarent la société, mais apportent leur contribution à la confusion des idées et à la diffusion de maximes s'écartant de l'orthodoxie : qui prodiguent l'encens aux idoles du jour, louent des livres, des entreprises et des hommes néfastes pour la religion...

Compatissons généreusement, (s'ils sont de bonne foi !) à ces pauvres utopistes qui croient empêcher la lecture des mauvais journaux en leur substituant ces journaux soi-disant to éraints, de demi-teinte et incolores, et qui sans convertir aucun de nos adversaires (ceux-ci les méprisent pour leur seule apparence de catholicisme !) causent le plus grand dommage aux bons ; ces derniers, cherchant la lumière, trouvent les ténèbres ; ayant besoin d'aliments, ils sucent le poison ; au lieu de la vérité et de la force de se maintenir fermes dans la foi, ils trouvent des arguments pour devenir, dans une chose aussi importante, insouciant, apathiques et indifférents. Oh ! Quel dommage causent ces journaux, à l'Eglise et aux âmes. Et quelle responsabilité encourent surtout les membres du clergé qui les répandent, encouragent, recommandent.

La vérité ne veut pas de déguisements ; notre drapeau doit être déployé ; c'est seulement par la loyauté et la franchise que nous pourrons faire un peu de bien, combattus certes par nos adversaires, mais respectés par eux, de manière à conquérir leur admiration, et peu à peu, leur retour au bien.

Voilà mes sentiments que vous pourrez en toute occasion favorablement faire connaître à tous ceux qui en ont besoin, leur affirmant que le Pape pense ainsi.

(1) M. Ciceri, prévôt de Casalpusterlengo, Lombardie, 20 octobre 1912.

La vie d'une Fraternité

L y a cinquante ans ; disait le 7 novembre dernier à Mgr de la Porte, évêque du Mans, le R. P. Directeur de la Fraternité de cette ville, il y a cinquante ans que les premières bases de cette congrégation furent posées. En 1861, quelques pieuses filles, encouragées par les prédications d'un religieux Capucin, prenaient l'habit du Tiers-Ordre de Saint François. Le vicaire général de Mgr Fillion, M. l'abbé Heurtebise, voulut lui-même étudier la Règle, et il fut heureux de devenir Tertiaire. Il fut non seulement un enfant fidèle de Saint François, mais il se fit l'apôtre du Tiers-Ordre. Muni des pouvoirs nécessaires, il groupa les quelques Tertiaires isolées, devint leur Directeur, se préoccupa de leur préparer une maison, une chapelle, leur fit des retraites, et, grâce à son zèle et aux encouragements de Mgr Fillion, qui souvent venait visiter les Tertiaires, le nombre des Sœurs grandit rapidement. Elles étaient plus de quatre-vingts à la mort de M. Heurtebise, en 1867. — Après le zélé vicaire général, la congrégation ne trouva pas immédiatement de Directeur. Son développement et sa vie en souffrirent. Elle allait même disparaître, lorsque, sur l'appel de Mgr Fillion, les Capucins vinrent s'établir au Mans en 1869. Autour du couvent, l'esprit franciscain se répandit avec une nouvelle ferveur, la Fraternité se réorganisa et eut pour toujours sa vie régulière.

En 1871, alors que le Souverain Pontife Pie IX, fêtait le cinquantième anniversaire de son entrée dans le Tiers-Ordre, Mgr Fillion avait la joie d'adresser au Pape l'hommage, la vénération et le dévouement des Tertiaires de sa ville épiscopale.

Parmi les Directeurs qui se sont succédé depuis trente-

cinq ans dans la conduite de la Fraternité, un surtout eut une grande influence pour lui infuser l'esprit franciscain, le T. R. P. Prosper, qui a laissé une impression si profonde dans tous ceux qui l'ont approché. Sa vie et ses vertus restent parmi nous en souvenir ineffaçable. L'action d'un tel homme s'exerce sur une Fraternité même longtemps après lui.

Grâce aux encouragements et aux encycliques de Léon XIII sur le Tiers-Ordre, la Fraternité se développa, et, par l'action des Directeurs, son esprit religieux s'affermi dans la simplicité, dans la charité, dans la générosité.

De 1885 à 1894, les Sœurs ont fait des sacrifices réitérés pour acquérir cet immeuble, construire et embellir cette chapelle, nécessaire au fonctionnement de l'Œuvre. Cette chapelle est bien à elles. Elle a été élevée au prix de généreux dévouements.

Pour donner un but au zèle des Tertiaires, le T. R. P. Benoît-Joseph fonda dans la Fraternité, dès 1881, l'ouvroir de la Divine Bergère, qui devait être d'un concours si précieux pour les Missions franciscaines.

En 1899, à ce premier ouvroir s'en ajoutait un second, l'ouvroir Sainte-Elisabeth, ayant pour but de secourir les pauvres. J'ai pu relever dans les annales de la Fraternité des chiffres intéressants qui révèlent le zèle des Tertiaires. De 1895 à 1912, trois cent quatre-vingts ornements complets, sont sortis de l'ouvroir du Tiers-Ordre et ont été envoyés aux missionnaires. Il faut y ajouter une provision considérable de linge d'autel. De 1899 à 1912, plus de treize mille objets représentant une valeur de quinze mille francs sont sortis de l'ouvroir Sainte Elisabeth et ont été distribués aux pauvres de la ville. Ces chiffres seuls font l'éloge des Sœurs de la Fraternité.

D'ailleurs, Monseigneur, nos Tertiaires ne confinent point toute leur activité dans les seules œuvres du Tiers-Ordre. Vous les trouverez dans toutes les œuvres paroissiales, presque toujours à la tête de ces œuvres,

donnant de leur temps, de leur argent et surtout beaucoup de leur cœur.

Un supérieur faisait, il y a quelques années dans tous les détails, la visite de la Fraternité. Il constatait dans son compte-rendu que presque toutes les Sœurs assistent à la sainte messe quotidiennement ; les deux tiers font la sainte communion chaque jour ; les autres, très fréquemment. Les Sœurs occupent des places prépondérantes dans toutes les œuvres de paroisse et en sont les chevilles ouvrières comme présidentes, secrétaires, zélatrices, et il remerciait Dieu de que ce le Tiers-Ordre fût une pépinière pour les œuvres.

C'est pour moi, Monseigneur, une grande joie de vous adresser ce rapport sur la Fraternité des Sœurs du Tiers-Ordre du Mans. Daignez bénir cette famille franciscaine et encourager toutes ces âmes. Nous demanderons nous-même au séraphique Père Saint François de protéger et de bénir l'évêque franciscain. "

Le rapport est fini. A son tour, Monseigneur de la Porte prend la parole. Il nous parle en vrai Tertiaire. C'est depuis 1879 que lui-même est revêtu de l'habit de Saint François. Il tient à le dire, et son scapulaire lui reste bien cher sous les insignes de sa dignité épiscopale. "D'ailleurs, ajoute-t-il, le Tiers-Ordre est une grâce si grande ! Si parfaites que soient toutes les confréries et toutes les dévotions, si riches qu'elles puissent être en indulgences et en grâces, le Tiers-Ordre est au-dessus de toutes ces œuvres, car il est une participation à la vie religieuse ; c'est la vie religieuse dans le monde. " Monseigneur insiste sur cette pensée et la développant, il rappelle aux Tertiaires l'esprit qui doit les animer, l'amour de la croix et de la souffrance. Dans une forte instruction, toute nourrie de la doctrine de Saint Paul, Monseigneur montre aux Tertiaires que la vraie vie chrétienne, c'est la vie d'austérité et de pénitence. C'est l'opposé de la vie du monde. Ceux qui vivent selon le monde sont ennemis de la croix ; *Flens dico : Inimicos crucis*

Christi. Et, pour affirmer leurs sentiments, Monseigneur invite les Tertiaires à porter la croix, même extérieurement sur leur poitrine, non seulement dans leurs réunions de Fraternité, mais partout. Que la croix soit leur principal ornement.

Sa Grandeur donne ensuite la bénédiction du Saint Sacrement, et Elle consent, avant de quitter la Fraternité, à visiter l'exposition des travaux de l'ouvroir Sainte Elisabeth pour les pauvres de la ville. Là, dans la salle de l'ouvroir, dans une causerie toute familière, Monseigneur demande comment se fait la retraite annuelle, comment se passent les heures de travail à l'ouvroir. Il veut savoir si l'on prie, si l'on garde le silence, si le travail est sanctifié par quelques pieuses lectures ; puis il s'informe auprès des Tertiaires comment sont distribués les vêtements aux pauvres : si elles vont elles-mêmes chez les pauvres. Il les encourage à aller porter leurs aumônes et faire le bien aux âmes. Puis il bénit les Sœurs qui restent charmées d'une si grande bonté unie à une si aimable simplicité. *C'est la note franciscaine,* pensent-elles, tandis que Sa Grandeur se retire.

(D'après les *Annales franciscaines.*)



Ce que l'on pense du T.-O.

Èveu d'un apostat

LES idées de François d'Assise sont le seul remède au mal de notre temps.

La prétention de notre siècle est de faire de grandes choses sans grandeur morale. Sa inexpérience de l'histoire, l'ambition qu'il a d'inaugurer une ère nouvelle, lui inspirent une confiance exagérée en la richesse. Or voici un pauvre homme, Saint François d'Assise, qui fait ce que ne feront jamais nos grands hommes d'action : une œuvre durable pour sept ou huit siècles et impliquant des principes vrais pour l'éternité.

(Renan- *Nouvelles études religieuses.*)



La Divine Bergère

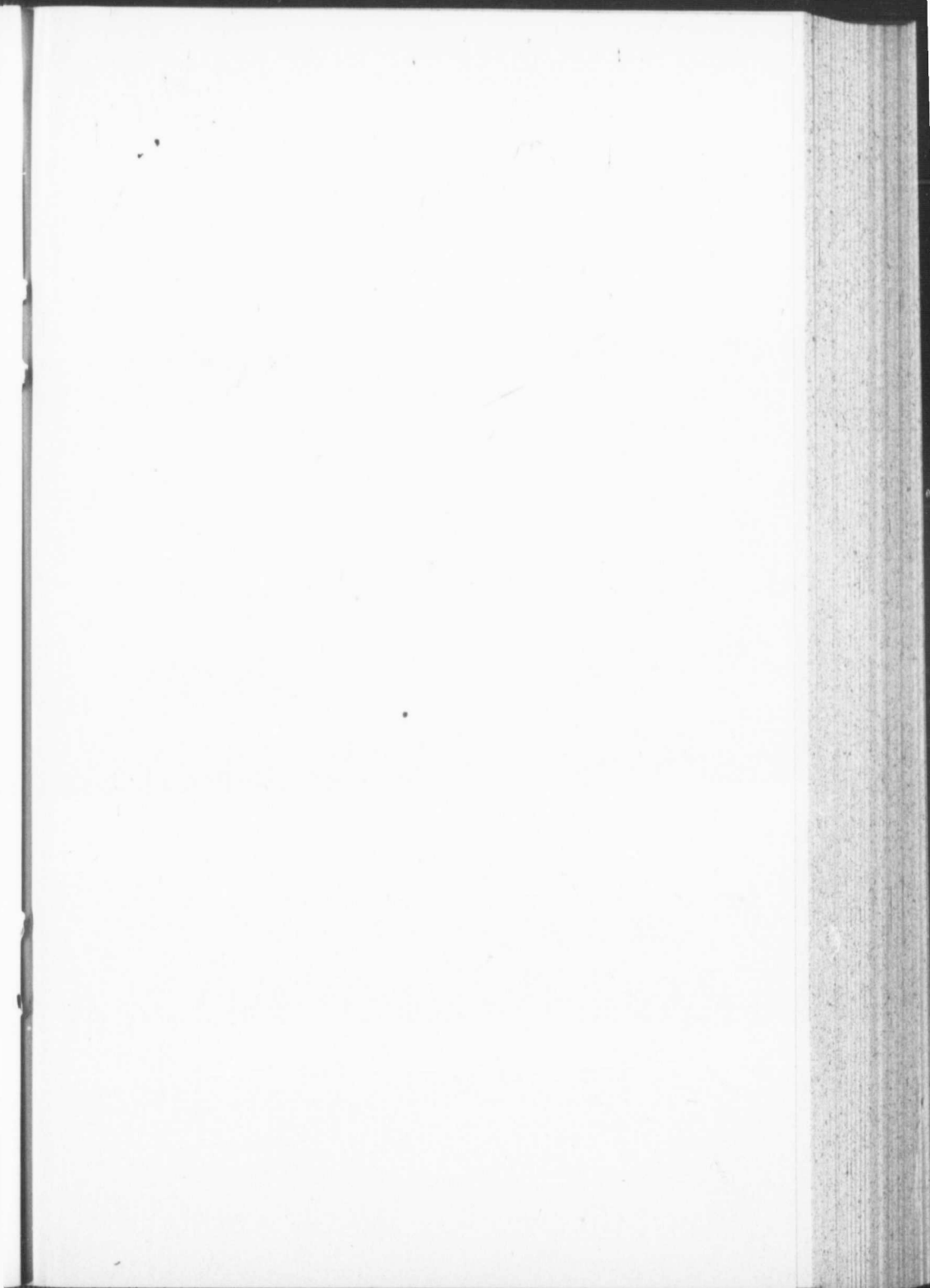
DIS-MOI, s'écrie la Divine Bergère dans les Cantiques sacrés, en s'adressant au Bon Pasteur, *dis-moi, ô Toi que mon cœur aime, où tu mènes paître tes brebis, où tu les fais reposer à midi, pendant que les ardeurs du soleil dévorent tout, pour que je n'erre pas comme une égarée, autour des troupeaux de tes compagnons ?...*

— *Mon Bien-aimé est à moi et je suis à lui. Il fait paître son troupeau parmi les lis, avant que vienne la fraîcheur du jour et que les ombres fuient...*

— *Avant que les ombres fuient et que vienne la fraîcheur du jour, j'irai à la montagne de la myrrhe et à la colline de l'encens. Mon Bien-aimé est descendu dans son jardin, au parterre du baume, pour faire paître son troupeau dans les jardins, et pour cueillir des lis. Car je suis à mon Bien-aimé et mon Bien-aimé est à moi, et il fait paître son troupeau parmi les lis.*

— *Mon Bien-aimé est le Bon Pasteur, le Bon Pasteur qui donne sa vie pour ses brebis. Il connaît ses brebis et ses brebis le connaissent. Il les appelle par leur nom et elles entendent sa voix, et le suivent, et il les mène aux pâturages. Quand il a fait sortir toutes ses brebis, il marche devant elles et ses brebis le suivent, parce qu'elles connaissent sa voix. Elles ne suivraient point un étranger, mais elles le fuiraient, parce qu'elles ne connaissent pas la voix des étrangers. (Saint Jean. x.)*

Ainsi parle la Divine Bergère, ainsi chante-t-elle, le





LA DIVINE BERGÈRE

174

FLORENTS

long du jour, en faisant paître les brebis de son Bien-aimé. Et les brebis qui fuiraient à la voix d'un étranger, n'ont garde de fuir à la voix de la Divine Bergère. Et même le Bon Pasteur ne reconnaîtrait pas pour une ouaille de son bercail la brebis qui n'accourrait pas au chant de sa Bien-Aimée et qui la fuirait. Qui n'a point Marie pour Mère, n'a point non plus Dieu pour Père. Cette brebis inobéissante serait peut-être un loup féroce caché sous la toison d'une brebis. Aussi le Bon Pasteur aime-t-il à confier la garde de son troupeau à Celle que l'ennemi n'a jamais trouvée inattentive. Les brebis que Marie garde sont bien gardées, et nul ne peut les enlever de sa main. En vain le serpent, l'antique ennemi et l'adversaire, l'homicide dès le commencement, a-t-il tenté de lui dresser des embûches et de la mordre au talon : Elle seule a terrassé toutes les hérésies dans le monde entier. (Liturgie)

O vous, brebis fidèles, chantez à votre tour la bonté de Marie. Empruntez, il vous est permis de le faire, empruntez la voix du Psalmiste pour exprimer votre bonheur. Car Marie est notre Bergère, et la Bien-Aimée de notre Pasteur. *Nous ne manquerons de rien. Elle nous fera reposer dans de gras pâturages, elle nous conduira près des eaux rafraîchissantes, elle nous guidera dans les droits sentiers. Sa houlette et son bâton nous rassurent. Ne craignons aucun mal, car elle est avec nous. Quand même nous devrions passer dans une vallée d'ombre de mort, le bonheur et la grâce nous accompagneront, à cause de son Nom. (Psaume XXII.)*



EXERCEZ une vigilance sans bornes sur votre langue, et, quand vous êtes avec les autres, ne parlez que des choses nécessaires, et seulement lorsqu'on vous interroge.

Saint Bonaventure.



NOUVELLES DE ROME

Non départ de missionnaire. — Le lendemain de l'Épiphanie, nous fêtons le départ pour la Chine de sept missionnaires, accompagnés par S. G. Mgr Gratien Gennaro, évêque titulaire de Jéricho et vicaire apostolique du Hou-pé oriental. Je dis que nous *fêtons* ce départ, car pour les partants c'était une vraie joie de voir leurs désirs enfin satisfaits, et pour toute la communauté un honneur d'envoyer aux infidèles de nouveaux apôtres. Sur le nombre, il y avait un Irlandais, un Français, deux Allemands et trois Italiens. Quand ils furent groupés autour de l'autel, au pied de la crèche monumentale qui, durant les fêtes de Noël occupe tout le sanctuaire, le Rme Père Général leur adressa une charmante et pratique allocution. S'inspirant de l'Évangile du temps et de la scène que nous représentait merveilleusement notre crèche, il rappela que pour convoquer les premiers païens à son Fils Jésus, Dieu avait envoyé une étoile : " Ainsi vous envoie-t-il, fils bien-aimés, afin que votre lumière resplendisse et que par l'exemple d'une sainte vie, plus encore que par la persuasion de votre parole, vous lui ameniez les pauvres païens. Mais comme l'étoile ne lui aurait pas, si elle n'était pas ardente, ainsi faut-il que vous soyez tout pénétrés des vertus que vous devez manifester à l'extérieur. Dans ce but, travaillez sans

cesse à votre propre perfection et entretenez en vous ce feu du divin amour qui fait les saints !” Rien de plus touchant que de voir ensuite les missionnaires, l'évêque en tête, se prosterner et recevoir la bénédiction du successeur de Saint François, la bénédiction paternelle et séraphique avec le baiser de l'adieu. Encore une accolade fraternelle à chacun des membres de notre nombreuse communauté et les missionnaires partent aussitôt pour Naples où ils doivent s'embarquer. Nos vœux et nos prières les accompagnent.

Le T. R. P. Pietro, de Rocca di Papa. — Le 3 janvier, est mort à San Lorenzo in Panisperna, après une longue et pénible maladie, le T. R. P. Pietro, de Rocca di Papa, âgé de près de 69 ans. Le T. R. Père avait rempli, durant sa vie, les charges de Secrétaire Général, de Définiteur et de Procureur Général. Il était encore Pénitencier à la Basilique du Vatican, Consultant de la Sacrée Congrégation des Évêques et Réguliers et examinateur du clergé romain. Le Rme Père Général, autrefois son collègue comme Procureur, et le T. R. P. Procureur Général, ainsi que le Secrétaire Général et une députation de la Curie, assistèrent aux funérailles du très méritant religieux.

En Terre-Sainte. — Pour reconnaître les services rendus à la cause italienne par les religieux de cette nationalité, le Gouvernement royal vient d'en décorer quatre.

D'abord le T. R. P. Roberto Razzoli. Prédéceseur immédiat du Custode actuel, son terme d'office était expiré depuis plus d'une année ; mais la guerre italo-turque avec ses complications possibles, et même alors probables, ne permettait pas de le remplacer prudemment. Il resta donc à son poste jusqu'à la conclusion de la paix. Pour le récompenser de son dévouement à l'Italie, durant cette période critique, il a été nommé à la fin de la guerre, commandeur de la Couronne d'Italie. Pour le même motif reçurent la croix d'officier

de la Couronne, le R. P. Louis-Michel, de Venise, supérieur de Casa-Nova ; et celle de chevalier, le R. P. Louis Ciganotto, lecteur général de Philosophie et de Théologie à Jérusalem. S. E. Mgr Luigi Piccardo, évêque auxiliaire du Patriarche de Jérusalem fut également élevé à la dignité de commandeur de la Couronne.

L'Italie, on le voit, sait mieux que certains gouvernements apprécier les éminents services que ses missionnaires lui rendent à l'étranger et surtout en Orient.

Les Sœurs Franciscaines — Dans ces derniers temps, le Saint-Siège a donné l'approbation définitive aux Sœurs de Miséricorde, du Tiers-Ordre de Saint-François. Cet institut nouveau de Franciscaines, fondé dans le duché de Luxembourg, y est très prospère et s'occupe d'œuvres de miséricorde et de charité. Il a aussi des maisons en Alsace-Lorraine.

Un autre institut de Tertiaires régulières : les Missionnaires franciscaines du Très Saint Sacrement et de Marie Immaculée, dont la maison-mère est à Barcelone, a demandé avec de vives instances son incorporation à l'Ordre des Frères Mineurs, " afin qu'elle fût vraiment un institut franciscain et pût en prendre le nom ". Cette demande a été accordée par le Saint-Siège et par notre Rme Père Général.

De leur côté, les Supérieures des Ursulines du diocèse de Liège ont demandé et obtenu l'agrégation de leurs maisons au Tiers-Ordre franciscain, en autant qu'elle leur est nécessaire pour jouir des indulgences et des privilèges accordés aux trois Ordres de Saint-François. Cette faveur fut accordée pour la première fois aux Ursulines de la Haute-Italie en 1910 ; nous en avons déjà parlé.

Tout cela nous montre que le séraphique François attire toujours les âmes, que son esprit se répand de plus en plus, et que partout où il pénètre, il suscite le dévouement, la charité et le zèle de l'apostolat.





Chronique franciscaine

Les Revues Franciscaines

DAPRÈS une statistique publiée par les « Acta Ordinis Minorum », organe officiel de l'Ordre, 122 revues sont actuellement éditées par les Franciscains. Dans ce nombre, il faut compter plusieurs revues savantes. Les autres ont pour objet principal la diffusion du T. O. et de cet esprit franciscain, qui, au dire de Léon XIII, devait renouveler dans l'Eglise les merveilles de la foi de jadis.

La France vient en tête avec 26 publications. L'Italie lui suit de près avec 21. L'Espagne en compte 10, la Belgique, 9. Les Etats-Unis, 8 et sans doute 9, la Province du Sacré-Cœur, comme nous le disons ailleurs, ayant, depuis que la statistique a été dressée, commencé la publication de son « Franciscan Herald. » En Allemagne, nous en trouvons 6 et 3 en Canada ; 4 en Autriche, 3 en Angleterre, 3 en Croatie et en Hollande, 2 en Bosnie, en Colombie, en Portugal, en Irlande, en Suisse, en Pologne. La République Argentine, le Brésil, le Chili, Porto-Rico, Goritz, la Prusse, la Corse et la Chine, en publient chacune une.

Il faut ajouter à ces chiffres un nombre assez élevé, et peut-être égal, de publications dirigées soit par les PP. Capucins, soit par des Tertiaires Réguliers, comme par exemple les Franciscaines Missionnaires de Marie.

Une sœur du Pape

NOS lecteurs savent que le Souverain Pontife a eu la douleur de perdre une de ses sœurs, le 11 février, et ce n'est pas pour leur apprendre que la *Revue* relate ce décès, mais pour leur demander le secours de leurs prières pour l'âme de celle qui fut si chère au Père commun de tous les fidèles.

Anglican ... et original

LE dean de Lincoln, anglican, aime beaucoup Saint François, comme la plupart de ses coreligionnaires, sans le mieux comprendre d'ailleurs. Dernièrement dans une assemblée tenue à Kennington, il a proposé d'établir un Ordre anglican de Franciscains... riches. Saint François, dit-il, était né riche. Et bien que, pour fonder son Ordre, il ait tout rejeté, et que même il ait établi son Ordre sur la pauvreté absolue, il appartient aux Anglicans d'essayer de fonder un Ordre de Franciscains riches, qui pourtant vivront très simplement et qui consacreront leur fortune aux œuvres.

Soit ! qu'ils essayent, mais qu'ils n'oublient pas que si Saint François a rejeté les richesses, ce n'est pas qu'il les considérât comme mauvaises : c'est parce qu'il savait que les soins de la fortune et le zèle de la perfection et du salut des âmes ne pouvaient pas s'accorder.

Les Franciscains aux Philippines

AVANT que les Etats-Unis, usant des droits du plus fort n'enlevassent les Iles Philippines à l'Espagne, en 1898, plus de 400 Franciscains desservaient sur leur territoire, 163 paroisses et 17 missions, donnant un total de 1.250.000 catholiques. En butte à l'intolérance des conquérants, la plupart des Frères furent obligés d'abandonner le champ de leur apostolat, et de retourner en Espagne ou dans les Etats de l'Amérique du Sud.

Bientôt, il est vrai, l'attitude du Gouvernement Américain changea, et devint favorable à la religion catholique. On s'occupa de faire revenir dans les Iles Philippines leurs premiers apôtres. Mais tous ne revinrent pas.

Actuellement, 86 Franciscains travaillent dans les divers diocèses ; ils ont, dans les diocèses de Manille, Lipa, Nueve-Caceres et Samar, 204.225 fidèles à pourvoir des secours de la religion. Les statistiques des différentes paroisses montrent l'immense besoin de prêtres qui se fait sentir là. Dans les 35 paroisses desservies par les

Frères Mineurs dans les diocèses de Nueve-Caceres et Samar, chaque prêtre a charge de 5 à 8 mille âmes. Dans le premier de ces diocèses il y a 81.000 fidèles pour 12 Franciscains, et dans l'autre, 196.000 pour 34. Que Dieu bénisse leurs héroïques labeurs.

Les Tertiaires aux Etats-Unis

À Saint-Louis, Mo., dans l'Eglise Saint-Antoine, durant l'année 1912, 182 novices ont été reçus dans le T.-O., soit 154 pour la Fraternité Anglaise, et 28 pour la Fraternité Allemande. A la profession ont été admis 162 novices dans la première et 41 dans la seconde de ces fraternités.

Avisés des grands besoins des pauvres Indiens, les Tertiaires ont fourni, outre les dons en nature, une contribution de 200 dollars.

Bienvenue à un nouveau confrère

LA REVUE DU T.-O. adresse ses vœux de cordiale bienvenue à une nouvelle revue Franciscaine, le « FRANCISCAN HERALD » publié à Teutopolis, Ill., par nos Pères de la Province du Sacré-Cœur, depuis le premier janvier 1913. Les premiers numéros sont véritablement pleins de belles promesses pour l'heureux avenir de ce nouveau confrère, dont le but est de faire aimer davantage Saint François et son Tiers-Ordre.

Une chambre de députés « cléricale »

PAS en France, évidemment, ni même au Canada. Mais en Colombie. Après avoir flétri la F. M., elle ne pouvait faire mieux que de déclarer publiquement sa dévotion à la Très Sainte Vierge. C'est ce qu'elle fit en donnant un vote favorable et en accordant des subsides au projet de couronnement de la statue de Nuestra Senora de Chinquinquirá, la madonne nationale.

L'invention d'un Franciscain

LA *Revue* a parlé en son temps d'une invention faite par un jeune religieux franciscain de la Province italienne de Saint Jean de Capistran, dans les Abruzzes, et qui devait pourvoir aux accidents de chemin de fer.

Voici, d'après le brevet officiel accordé par le Gouvernement Italien à l'inventeur, une description de l'appareil, très ingénieux. Le brevet le dénomme ainsi : PARASCONTRI DI TRENI-AUTO-AVVISATORE-ELETTRICO CHE SUONA, PARLA, FRENA E TELEPHONA, c'est-à-dire : Pararencontre des trains, auto-aviseur électrique, qui sonne, parle, *freine*, et téléphone.

L'appareil est d'une grande simplicité et son fonctionnement ne demande pas de dispositions spéciales. Chaque locomotive en porte un. Quand deux trains marchent sur la même voie, par une communication réciproque de force, les deux appareils entrent simultanément en mouvement : ils sonnent, disent au mécanicien : « Alerte, la ligne est occupée. » Puis ils déclenchent les freins, automatiquement ; et quand les deux trains sont ainsi arrêtés, les mécaniciens entrent en communication téléphonique, et décident lequel des deux doit reculer. Tous ces divers mouvements se produisent à une distance suffisante pour empêcher tout accident. L'inventeur s'appelle le P. Bartolomeo Filipone, da Cepagatti. Il habite le couvent de Téramo.

CANADA

Nouvelle fraternité

À la suite d'une retraite paroissiale donnée par les RR. PP. Berchmans et Eugène, o. f. m., à Saint-Philippe de Néri, le T.-O. a été établi dans cette chrétienne paroisse. Près de deux cents personnes ont pris le saint habit de la Pénitence, dans des sentiments de ferveur vraiment remarquables.

Il y a là l'espoir consolant d'une belle et grande œuvre pour l'avenir.

Visite canonique

Le R. P. Grégoire passa du 1^{er} au 4 février dans la paroisse de l'Ancienne-Lorette, bien connue pour la ferveur de ses Fraternités. La visite des tertiaires les a montrés dignes de leur renommée. A noter surtout le zèle des choristes, dames et demoiselles, qui donne aux réunions un charme très grand. A la cérémonie de clôture, 33 vêtements, dont 14 d'hommes. De plus huit sœurs et deux frères ont fait leur profession.

Erection d'une nouvelle Fraternité

A son passage dans la paroisse Saint-Mathieu de Fall-River, le R. P. Simon-Joseph, o. f. m., ayant trouvé 60 sœurs professes et 29 novices, bien pleines de ferveur, a érigé pour elles une Fraternité sous le vocable de Sainte-Rose de Viterbe. Le premier discrétore a été ainsi constitué :

SUPÉRIEURE : Mde R. Lafond. ASSISTANTE : Mlle Catherine Paul. MAITRESSE DES NOVICES : Mlle Marie Mathieu. SECRÉTAIRE TRÉSORIÈRE : Mlle Léontine Campbell. DISCRÈTES : Mde Pierre Campbell, Mlle Eugénie Lavoie.

De plus pour stimuler le zèle des frères, qui à la même époque se trouvaient 14 profès et 5 novices, le R. Père les a réunis sous la direction d'un pro-discrétore ainsi composé.

M. Pierre Campbell, pro-ministre, M. Lorenzo Lemieux, maître des novices, M. Edmond Parent, secrétaire.

Le T.-O. est réellement aimé à Saint-Mathieu, à en juger par l'assiduité des tertiaires aux réunions. Et c'est d'une belle promesse pour les années prochaines.



LES adversités, les tribulations de la vie sont les grâces les plus particulières et les plus désirables. Dieu les garde à ses amis les plus chers. Recevons-les comme telles avec patience, avec constance et avec joie.

Saint Joseph de Cupertino.

Un vieux garçon

(Suite.)



L n'avait pu être religieux ; il pratiqua dans le monde les vertus que l'on fait vœu d'observer dans les communautés. Notre humble Tertiaire s'attache de toute son âme à la chasteté, à l'obéissance, à la pauvreté. " La modestie, dit-on, n'est que le reflet de la chasteté. " Or, elle brilla d'un vif éclat dans toute la personne de M. Pérard. " Une de ses résolutions était de mortifier la vue " et il voulait " reprendre souvent cette résolution, dix, vingt fois dans la journée ". Sa tenue, son attitude, ses paroles montraient combien il tenait à garder la plus grande réserve ; aussi, son maintien, sa démarche, ses conversations, tout édifiait en lui ; et, comme son bon Père Saint François, il aurait pu dire au retour de chacune de ses courses à travers la ville : " Ne venons-nous pas de prêcher ? "

Il était en son pouvoir de s'accorder certains avantages, certaines satisfactions qui s'allient légitimement avec la vie chrétienne. Par amour pour la pauvreté, il voulut toujours la plus grande simplicité dans sa nourriture, dans ses vêtements, l'ameublement de sa maison ; il ne s'accorda jamais que les délasséments vraiment nécessaires ou des pèlerinages à des sanctuaires vénérés. Peu à peu il se détacha même de ses biens de famille qu'il vendit ; des revenus qui lui restaient, il faisait trois parts : l'une pour les œuvres catholiques, l'autre pour les pauvres, la troisième pour ses besoins personnels. Son désir était de mourir pauvre, sans rien posséder. Il fut exaucé et, quelque temps avant de mourir, il écrivait à son directeur : " J'arrive juste pour

vivre"; c'est ce que je cherche ; je donne le surplus. " En différentes circonstances, son directeur spirituel dut même ne pas lui permettre certaines privations qu'il voulait s'imposer afin de faire de plus larges aumônes.

Léon Pérard avait sûrement médité et parfaitement compris la parole de Saint François : " Obéir est toujours un gain. " Aussi le voyons-nous partout et toujours exactement soumis, en bon chrétien, à tous les commandements de Dieu et de l'Eglise, en fidèle Tertiaire, à tous les points de la Règle du Tiers-Ordre. Ce n'est pas lui qui aurait voulu omettre la plus légère obligation positive ; au contraire, il suivait scrupuleusement les moindres conseils de perfection. Il alla plus loin : pour pratiquer plus parfaitement l'abnégation de lui-même, il voulut remettre complètement sa volonté entre les mains du prêtre qui le dirigeait : il avait donc souvent recours à lui pour faire apprécier sa conduite et chercher la meilleure façon d'agir. Il ne voulait pas disposer de quelque argent en faveur d'une famille pauvre, ou pour une bonne œuvre à soutenir, à propager, sans avoir demandé auparavant la permission de son confesseur. " Obéissance, que tu me plais ! avec toi jamais on ne s'égare. " Tel était son raisonnement.

Sera-t-on étonné, après cela, de le voir pratiquer généreusement la pénitence recommandée par la Règle du Tiers-Ordre ! Malgré une santé délicate, il prenait la discipline, s'imposait toutes sortes de privations, s'ingéniait à mortifier ses sens, à renoncer à ses penchants et à ses désirs. Le bon Dieu, de son côté, ne lui épargnait pas la souffrance. A l'âge de quinze ans, M. Pérard eut une bronchite qui, devenue chronique, lui fit sentir chaque année ses pénibles conséquences. Plus tard ses mains furent couvertes d'un douloureux eczéma qui ne le quitta qu'à la mort. Son affection cardiaque lui occasionnait de nombreuses crises de suffocation et d'étouffement. Mais jamais on ne l'entendit se plaindre. Pour lui, " la souffrance supportée avec

amour est la grande joie ». Aussi il peut écrire : “ Vive Jésus-Christ ! Toujours ! — Je suis cloué à la Croix : ô bonne Croix, ô chère Croix, que tu es précieuse et aimable ! — Seigneur, je ne refuse pas de souffrir, alléluia ! ” Peu de temps avant sa mort, il écrivait à son directeur : “ La nuit dernière, j’ai eu une nouvelle crise ; j’ai craché du sang épais mêlé aux mucosités : j’en bénis le Seigneur. ” Du reste, il avait fait le sacrifice de sa vie pour l’Eglise, le Souverain Pontife, la France et les pauvres pécheurs.

Aux souffrances physiques se joignirent, pendant ses dernières années, les désolations et les inquiétudes de l’âme, épreuve que Dieu réserve aux âmes fortes pour les purifier davantage, les détacher de la terre et d’elles-mêmes, les amener à pratiquer héroïquement la vertu. Notre cher Tertiaire connut donc des heures terribles d’angoisse, de sécheresse et d’aridité spirituelle : c’étaient des tentations contre la foi, des inquiétudes sans nom au sujet de l’état de son âme, de la valeur de ses œuvres, de son salut éternel ; c’étaient des troubles, des luttes, des hésitations quand il s’agissait d’aller à la sainte Table. ” Les angoisses du cœur, les heurts du chemin me viennent à foison... La lutte est ardue, la consolation a fui ; le chemin est bien aride, la tentation me fatigue. — ” Et encore : “ Les tentations font rage ; je suis broyé. ” C’est alors qu’il se cramponne à l’obéissance et, fort des avis de son directeur, il multiplie les actes d’abandon, continue ses communions et, même, livre son âme à la joie. “ Je marche dans la voie qu’on m’indique ; aujourd’hui elle est couverte d’épines, c’est un bien ; je ne m’y appesantirai pas : les yeux au ciel, le cœur à Jésus. — Dieu éprouve ceux qu’il aime : confiance, paix, amour ! — Dieu me console dans les luttes. Oh ! qu’elle est délicieuse la paix que le bon Maître donne à ceux qui ne cherchent que lui ! — La tentation redouble, mais mon amour s’épure ; il est plus fort. Courage, mon âme,

courage ! ” — Et sa confiance augmente : “ Léon, Léon, le bon Maître te demande une confiance plus grande, plus grande encore... Confiance, confiance, ton Père est si bon ! ” — La veille de la fête du Sacré-Cœur (juin 1911), il peut écrire : “ Ma vie se résume dans ce mot : confiance. ”

Ce digne fils de Saint François avait sa place marquée dans le discrétore ; il devint maître des novices et tout dévoué à sa charge, il s'efforçait d'inculquer aux postulants l'esprit du Tiers-Ordre. Il remplit cette charge importante jusqu'en 1910. A cette époque, ses forces faiblissaient de plus en plus et, sentant que le climat de Boulogne et l'air de la mer ne valaient rien pour sa santé si débile, il pria la Sainte Vierge pour laquelle il avait toujours eu une dévotion toute filiale, de lui inspirer l'endroit où il devait se retirer. Il crut comprendre que Marie le voulait à Lourdes ; et plus tard il affirmera lui-même que c'est par une faveur toute spéciale de sa bonne Mère du ciel qu'il peut passer ses dernières années à Lourdes.

La Sainte Vierge lui ménagea là-bas des consolations nombreuses et lui-même s'y montra plus que jamais le dévot serviteur de Marie. Son bonheur était de visiter chaque jour la Grotte et l'église du Rosaire et d'y prier pour l'Église, le Tiers-Ordre, la Ligue du Sacré-Cœur, la Presse, les Œuvres. Dans sa communion quotidienne, il s'offrait de nouveau à Notre-Seigneur, “ afin de gagner des âmes au Sauveur : c'est mon grand désir ”.

C'est à Lourdes, le 2 octobre dernier, au jour de la fête des Saints Anges, dont il avait sûrement imité la piété et la pureté, que notre pieux tertiaire rendit sa belle âme à Dieu. Les funérailles — qui ne remarqueraient cette coïncidence ? — eurent lieu au jour de la fête de Saint François d'Assise. — A son frère, venu pour suivre sa dépouille mortelle, la supérieure de l'hôpital disait alors : “ M. Léon édifiait tout le monde : c'était un saint. ”

La Fraternité de Boulogne gardera vivant le souvenir

de ce cher Tertiaire si humble et si patient, si plein de zèle pour Dieu et pour les âmes, Quant à lui, nous en avons la douce espérance, du haut du ciel il protégera les membres du Tiers-Ordre de notre ville et priera le Seigneur de donner à tous cette généreuse ferveur qui nous permettra, à nous aussi, de glorifier Dieu, d'édifier notre prochain, et d'aller un jour au ciel avec lui chanter les cantiques éternels.

L'abbé BRIATTE,
Directeur de la Fraternité.

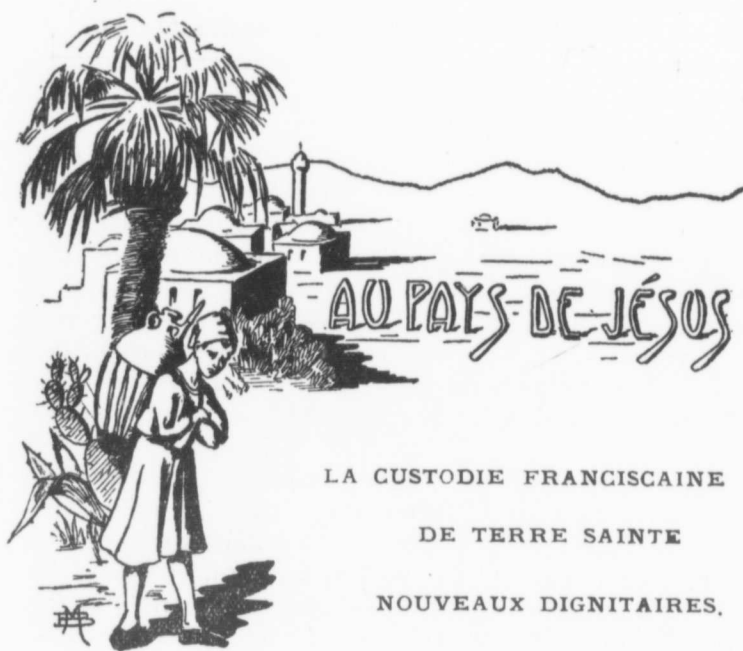


Ce que l'on pense du T.-O.

Contre le mal

Aujourd'hui que la foi est diminuée, par une conséquence nécessaire surgit la terrible question du prolétariat et du paupérisme. De là, la lutte entre les patrons et les ouvriers, entre les capitalistes et les travailleurs. Les sociétés maçonniques soufflent le feu de la discorde, et les gouvernements par leurs impôts énormes accroissent le paupérisme, et le socialisme devient tout-puissant; et tout frein semble inutile. Vains sont les pourparlers entre les souverains, les congrès entre les gouvernements, car ils ne vont jamais à la racine du mal, et après leurs colloques on les voit continuer comme auparavant leur méthode révolutionnaire, et river de nouveau les chaînes de l'Eglise, c'est à-dire de la religion, qui seule peut sauver la société parce qu'elle possède le dépôt sacré de la foi, de la vérité et de la grâce qui élèvent l'homme et le réhabilitent. Par sa vie, par ses œuvres, par son Tiers-Ordre Saint François a plus fait lui seul contre le socialisme que ne pourront faire tous les rois, tous les empereurs et tous les gouvernements du monde.

Un rédacteur de la *Sicilia Catholica*



LA CUSTODIE FRANCISCAINE

DE TERRE SAINTE

NOUVEAUX DIGNITAIRES.

Nous allons inviter nos lecteurs à faire une excursion, un *pique-nique*, au pays des Pyramides et des Pharaons, à passer en Egypte, à la suite de Joseph, de l'Enfant et de sa Mère, lorsque nous est parvenue la nouvelle de graves événements concernant la Custodie franciscaine de Terre-Sainte. Nous nous contenterons donc aujourd'hui de regarder les Pyramides que nous montre notre gravure, et nous remettrons à une autre fois notre excursion. Aujourd'hui demeurons dans l'actualité.

Avant le rétablissement du patriarcat latin de Jérusalem par Pie IX, en 1847, le Custode, supérieur régulier des Franciscains de Terre-Sainte, était la seule autorité religieuse catholique en ce pays. Depuis 1847, sa juridiction ne s'étend plus qu'aux seuls Frères Mineurs ; mais il demeure toujours le Gardien des Lieux Saints et, à ce titre, a des relations continuelles et nécessaires avec le représentant de la France, protecteur des Lieux Saints. Ceci explique la solennité avec laquelle est toujours reçu à Jérusalem le nouveau Cus-

tode de Terre-Sainte, et le rang que tient la France dans cette réception.

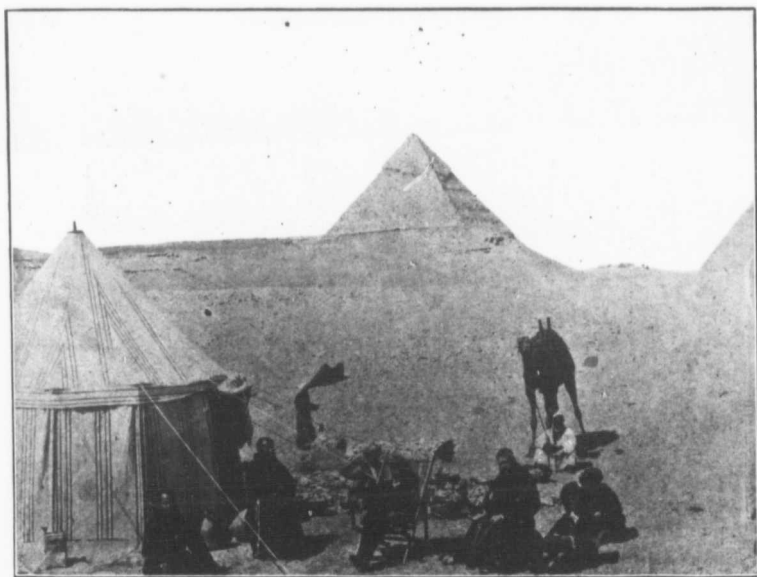
Le sexennat du Révérendissime Père Roberto Razzoli expirait au mois de janvier 1912. Son successeur, le Révérendissime Père Onorato Carcaterra fut choisi par le Définitoire Général, à Rome, dans sa réunion du 1 mars 1912. Les difficultés soulevées par la guerre italo-turque, la crainte de complications possibles obligèrent le R. P. Roberto Razzoli à rester en charge jusqu'à ce que la paix fût conclue entre l'Italie et la Turquie. Il a dû attendre l'arrivée de son successeur jusqu'au mois de janvier de cette année. (1)

Le soir du jeudi 16 janvier dernier, le Révérendissime Père Onorato Carcaterra arrivait à Jérusalem. A la gare avait été préparée une magnifique tente sous laquelle s'étaient réunis les représentants des consuls étrangers et les délégués des différentes autorités de la Ville Sainte, civiles et religieuses, catholiques et schismatiques. C'est là que se firent les présentations d'usage; puis, le nouveau Custode prit place dans la voiture de Son Excellence le Gouverneur de Jérusalem, mise gracieusement à sa disposition et escortée d'un piquet de cavalerie jusqu'à la porte dite de Jaffa à Jérusalem.

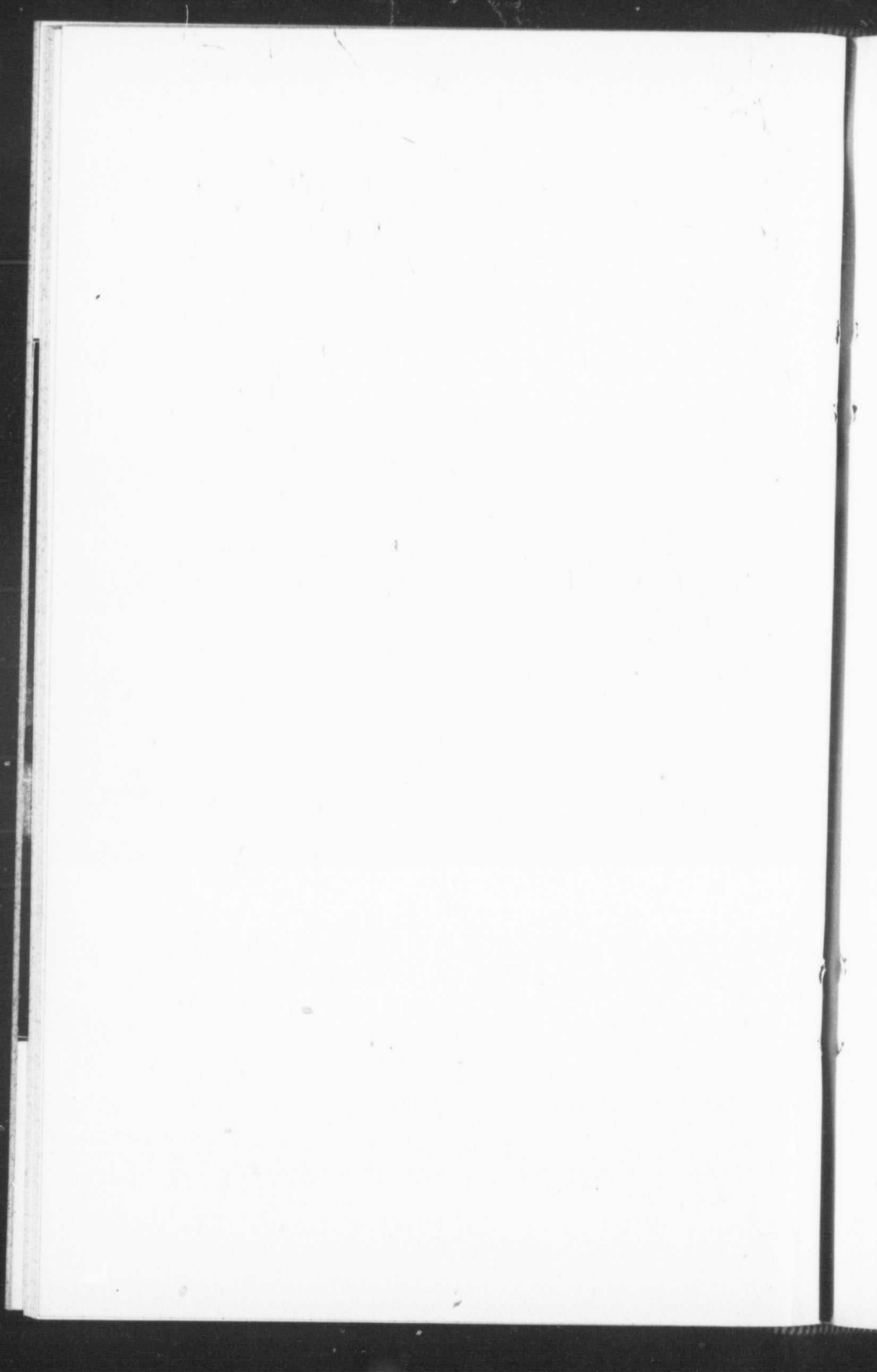
A cet endroit se forma le cortège, précédé des cawas de tous les consulats unis à ceux de la Custodie, et, à travers les rues de Jérusalem, au milieu d'une foule immense de chrétiens, de juifs et de musulmans, le nouveau Custode se dirigea vers l'Eglise Saint-Sauveur, au couvent des Franciscains de Terre-Sainte.

A l'entrée du couvent, il fut reçu par le Révérend Père Ladislas Maye, de Bayonne, Vicaire Custodial français. Sur le palier supérieur de l'escalier qui conduit à l'Eglise se tenait le Consul Général de France,

(1) Voir la Revue du mois de janvier, page 39.



AU PIED DES PYRAMIDES



Monsieur Gueyraud, entouré de ses chancelier, secrétaire et interprètes, tous en grande tenue. Après s'être incliné devant le Révérendissime Père Custode, le Consul lui offrit les hommages et les salutations de la France, protectrice des Lieux Saints. Le Révérendissime Père Custode remercia et fit son entrée dans l'Eglise ayant à sa droite le Consul Général de France, et à sa gauche, le Révérend Père Vicaire Custodial.

Lorsque la communauté des Frères Mineurs eut prêté obédience à son nouveau Supérieur, celui-ci prit la parole et adressa ses remerciements à tous ceux qui, en cette circonstance, étaient venus lui apporter le témoignage de leur sympathie. Entre tous il distingua spécialement Monseigneur Filippo Camassei, patriarche latin de Jérusalem, le Gouverneur de la Ville-Sainte, et le Consul Général de France. Puis, accompagné de ce dernier et du R. P. Vicaire Custodial, il se rendit au grand salon où il fut cordialement accueilli par son prédécesseur, le Révérendissime Père Roberto Razzoli.

* * *

Le nouveau Custode de Terre Sainte est arrivé à Jérusalem en qualité de *Visiteur Apostolique*, et revêtu de pouvoirs extraordinaires.

En vertu de ces pouvoirs il a d'abord renouvelé le Conseil supérieur de la Custodie, ou Discrétoire. Les Franciscains, qui veillent à la garde des Saints Lieux, viennent de toutes les nations du monde. Aussi le Discrétoire, composé de sept religieux, est-il international, comme la Custodie elle-même.

Le Custode, ou Supérieur est toujours italien ; le Vicaire Custodial, toujours français ; le Procureur, toujours espagnol. Les quatre autres discrets sont toujours de langue italienne, française, espagnole et allemande.

Les Canadiens, prêtres ou laïcs, qui ont eu le bonheur de faire le pèlerinage de Terre Sainte ont eu occasion de rencontrer — soit à Jérusalem, avant 1906,

soit, depuis cette époque, à Nazareth, — le très Révérend Père Prosper-M. Viaud. Ils apprendront avec plaisir sa nomination aux fonctions de Vicaire Custodial. C'est certainement l'un des religieux de la Custodie le plus au courant de tout ce qui concerne la garde des Sanctuaires de Terre Sainte. Il eut même, il y a treize ans, l'insigne honneur de souffrir pour cette cause. Sur le parvis du Saint Sépulcre, lors du guet-apens grec du 4 novembre 1900, il fut frappé à la tête d'un coup de hache par un fanatique orthodoxe. Il échappa à la mort, et durant ces dernières années, accueillant les pèlerins à la Casa-Nova de Nazareth, il se faisait un plaisir de leur faire visiter les fouilles qu'il dirigeait soit au Sanctuaire de l'Annonciation, soit à l'atelier de Saint Joseph, où il travaillait à la reconstruction et à la restauration de l'église élevée à cet endroit par les Croisés. C'est là qu'est venue le chercher la confiance de ses supérieurs qui l'ont rappelé à Jérusalem où il avait déjà exercé durant six ans les mêmes fonctions de Vicaire Custodial, et où ses lumières, son dévouement et son esprit religieux ne seront pas de peu d'utilité au nouveau Custode de Terre Sainte.

ABOUNA FRANCIS.



Ce que l'on pense du T.-O.

Souvenir utile

Nous trouverons au troisième livre des discours de Machiavel chap. 1^{er}. une parole bonne à rappeler à l'heure actuelle. Il dit : Si par Saint François d'Assise la religion n'avait été ramenée à son principe, elle serait complètement éteinte. C'est lui qui l'a rétablie dans le cœur des hommes où elle était effacée.

MACHIAVEL.



LES MISSIONS FRANCISCAINES

NOTRE-DAME-DE-LOURDES EN CHINE



ES chrétiens de Wei-hsien sont privilégiés de Notre-Dame de Lourdes : Elle abaisse visiblement son regard maternel sur eux.

Vous connaissez Wei-hsien ? A maintes reprises déjà, la REVUE a parlé de ses œuvres du dispensaire et de la sainte Enfance, qui ouvrent chaque année le ciel à plusieurs centaines de petits Chinois qui seraient morts sans baptême, et qui recueillent bon nombre d'enfants païens abandonnés, qui grandissent dans la foi avec la perspective de fonder plus tard des familles bien chrétiennes.

Or, Wei-hsien possède une statue de Notre-Dame de Lourdes, envoyée l'an dernier par un insigne bienfaiteur de France ; elle est d'une beauté ravissante ; on la croirait animée, et nos Chinois doivent s'en approcher de bien près, lui toucher respectueusement les pieds, pour ne pas voir en elle une vivante apparition de l'Immaculée. Cependant, les vierges catéchistes s'étaient un jour permis, dans leur piété filiale, de lui faire un petit reproche : " Pourquoi donc, dirent-elles au missionnaire, cette bonne Mère ne nous regarde-t-elle pas avec commisération comme le Sacré-Cœur ? Les yeux de la statue devraient s'abaisser vers nous ; comme ils fixent le ciel, Marie semble ne pas faire attention à ses enfants et reste toujours absorbée dans la contemplation

divine!" — Le Père montra aisément l'erreur de cette plainte, faisant remarquer qu'à Lourdes la très sainte Vierge avait réellement les yeux élevés vers le ciel, lorsqu'elle apparut, afin de se présenter à nous comme une mère toujours suppliante auprès de Dieu pour ses enfants, et comme un modèle qui nous enseigne à prier et à n'avoir en vue, durant toute notre vie, que l'unique fin de l'âme chrétienne.

Aux derniers jours de mai, il fallut constater une fois de plus, à Wei-hsien, que les belles fleurs ici-bas sont éphémères; pendant plusieurs semaines elles avaient orné la statue de Notre-Dame, mais il ne restait plus aux environs de la résidence, qu'une vulgaire floraison indigne d'être offerte à Marie. Les bonnes catéchistes surtout en avaient grand regret; il semble que la très sainte Vierge ait voulu s'en montrer touchée. Un matin, en effet, elles étaient venues de bonne heure Lui offrir leurs salutations accoutumées, lorsqu'une petite pousse, au pied de la statue, frappa leurs regards: c'était une vigne vierge qui poussait là d'elle-même, à travers un pavé de briques absolument sèches, et élevé à trois pieds environ au-dessus du sol; jamais aucune autre végétation n'avait été aperçue dans cette chapelle, ni aucune vigne dans le voisinage. La petite pousse a grandi très vite; en une semaine elle atteignit une hauteur de six pieds, et réussit à faire une belle niche de verdure à Marie. Nos chrétiens en ont grande joie; ils se plaisent à reconnaître que Notre-Dame de Lourdes leur porte une sollicitude toute maternelle... bien qu'Elle regarde toujours vers le ciel.

A la même époque, un autre fait accentua la dévotion envers la très sainte Vierge, en ce même district du P. Irénée-Marie. Ce n'était pas à la ville de Wei-hsien, mais à 38 milles environ: une pauvre vieille, baptisée depuis quelques mois seulement, se mourait en un petit village presque entièrement adonné au paganisme. Ses deux filles la veillaient assidûment et l'ai-

daient à prier. Un samedi (le dernier de mai, si j'ai bon souvenir), vers l'heure de midi, on la vit entrer dans un profond recueillement ; elle joignit les mains, puis ses yeux s'ouvrirent tout grands, fixant le ciel ; ses traits revêtirent une extraordinaire expression de bonheur ; au dire des païens et des chrétiens qui étaient accourus, elle paraissait contempler, toute souriante, la sainte Vierge Marie : " Voyez donc, la bonne Mère vient à moi, disait-elle. Oh ! mettez-vous à genoux ! La voici ! Qu'Elle est belle ! Qu'Elle est bonne ! Elle vient me chercher ; dites-Lui bien le rosaire ! " Et dans ce ravissement, son âme se détacha de cette vie pour s'en aller avec Notre-Dame.

Des païennes, vivement impressionnées par ce spectacle, désirent mourir chrétiennes, elles aussi ; elles n'ont pas hésité à faire les démarches voulues : " Père ! puisque dans la religion catholique, la mort est si douce, si rassurante, nous aimerions d'y être admises. Est-ce possible ? " — On devine aisément la réponse du missionnaire : Marie lui a préparé la voie pour de nouvelles conversions. Grâce en soient rendues à Notre-Dame !

Ma-kia-Tœn de Ping-Tu, juillet 1912.

Fr. LOUIS-MARIE FRÉDÉRIC.



Ce que l'on pense du T.-O.

Vue d'histoire

En résumé, le Tiers-Ordre exerça au XIII^e siècle une action religieuse, sociale et politique. Il fut une pépinière de saints, acheva d'émanciper bourgeois et gens des campagnes, et dans une situation des plus critiques, mit au service de l'Eglise des légions de défenseurs.

LE MONNIER.



QUESTION : *Peut-on gagner plusieurs fois par jour les indulgences du Chemin de la Croix ?* — Une Tertiaire.

RÉPONSE : Voici ce que nous croyions pouvoir répondre à cette question, il y a de cela dix ans, en mai 1903 ; plusieurs fois, depuis lors, la même question a été posée dans des livres et dans les revues ; les raisons que l'on a apportées soit pour l'affirmative, soit pour la négative, n'ont guère modifié notre opinion à ce sujet :

1° D'abord, selon la parole de Saint Léonard de Port-Maurice, " la dévotion au Chemin de la Croix est la mère et la reine de toutes les dévotions : elle est la plus antique, la plus pieuse et la plus excellente. " Par conséquent, alors même que les indulgences du Chemin de la Croix ne se répéteraient pas le même jour, cet exercice *ne serait pas privé pour cela des grâces de Dieu*. Or, la plus petite des grâces, précieuses et abondantes, gagnées dans cet exercice, vaut mieux que toutes les indulgences ensemble. La grâce fait la vie de l'âme, de même que le pain fait la vie du corps, lors même qu'on le mangerait *sans confiture*.

2° Ensuite, êtes-vous bien certain que, pendant votre premier Chemin de Croix, vous avez été assez bien disposé et assez fidèle aux conditions requises pour gagner, dans son entier, le trésor des indulgences accordées à cet exercice ? Il est fort probable, que même après le deuxième et le troisième Chemin de Croix, faits le même jour, vous trouverez encore à glaner plus d'une indulgence manquée.

3° Maintenant, pourquoi ne pourrait-on pas gagner les indulgences du Chemin de la Croix plus d'une fois par jour ? Aucun savant ne peut démontrer le contraire. Il y a bien une règle générale qui déclare que l'indulgence plénière fixée à certains jours ou attachée à certaines pratiques ne se gagne qu'une fois par jour. Mais cette règle n'a jamais été appliquée au Chemin de la Croix ; au contraire, Rome, voulant laisser intact le trésor concédé par la piété des Souverains Pontifes à la visite de la Voie douloureuse, *n'a jamais voulu trancher la question.*

Du reste, quand même on aurait tranché cette question, les théologiens pensent que cette règle, en nous empêchant de multiplier les indulgences plénières *pour nous*, ne nous empêcherait pas de les gagner *pour les défunts*, autant de fois que nous le voudrions, le même jour.

Ce qui est certain, c'est que cette règle, en excluant la multiplication des indulgences plénières, n'excluerait nullement la multiplication des indulgences partielles. Or, il y a de nombreuses indulgences partielles accordées à notre Chemin de Croix, indépendamment des indulgences plénières. Mais nous ne croyons nullement que la règle susdite puisse s'appliquer au Chemin de la Croix.

4° Nous dirons donc : il est très probable que *tous les fidèles* gagnent les indulgences du Chemin de la Croix *chaque fois* qu'ils font ce pieux exercice. Les Souverains Pontifes ont marqué tant de prédilection pour le Chemin de la Croix, ils l'ont enrichi de faveurs si extraordinaires, qu'il serait étonnant que ce privilège, accordé à d'autres indulgences, lui eût été refusé. — Cela a été toujours le sentiment de la masse des fidèles, d'un grand nombre de doctes théologiens, et de tout l'Ordre séraphique, dont la compétence ne saurait être contestée en cette matière, puisque c'est aux Franciscains que le Chemin de la Croix, comme la Terre-

Sainte, ont été confiés, avec les documents respectifs qui les concernent. (1)

5° Ce qui est certain, c'est que les *Cordigères* gagnent les indulgences du *Chemin de la Croix*, de la Couronne franciscaine et de la Station du Saint Sacrement, *chaque fois* qu'ils accomplissent ces exercices, fut-ce le même jour (Sum. auth.; resc. d'Inn. XI, 15 mai 1688.)

Fr. M.-A., O. F. M.



Vocation manquée

UN intérieur bourgeois. Faible clarté dans la salle à manger ; sur la table, sous la suspension, clarté éblouissante. Les plats attaqués de bon appétit sont restés sur le champ de bataille : quelques reliefs d'un gigot de mouton, un fouillis de fourchettes et de couteaux, une modeste pile d'assiettes et trois verres, car ils ne sont que trois pour souper : papa qui digère en lisant la feuille, maman qui lutte contre le sommeil en ravau-dant une chaussette et Pierre, l'unique, le Benjamin, plongé dans le lecture d'un livre.

Le silence est complet : les événements de la journée ont revécu un instant dans les conversations de table.

Mère vient d'achever son bas, et moitié pour faire

(1) La plupart de ces documents ont péri ou se sont perdus dans les vicissitudes par lesquelles ont passé les archives du Couvent de Jérusalem, où ils étaient conservés ; de là toutes ces hésitations ; cependant, si le texte de ces documents a disparu, leur esprit a survécu dans la pratique des pieux gardiens du Saint Sépulture qui, de tout temps, après comme avant ces malheurs, continuent à faire leur Chemin de Croix plusieurs fois le jour, persuadés que chaque fois ils en gagnent les indulgences.

acte de présence, moitié pour cesser d'entendre ce monotone tic-tac qui a juré de l'endormir, elle approche sa chaise de son petit Pierre, et se penchant au-dessus de lui :

— "Que lis-tu là, Pierrot ?" lui souffle-t-elle à l'oreille.

— La vie de Saint François, maman ; je l'ai reçue, ce soir, après la confession."

— Penses-tu encore toujours à tes Frères Mineurs ?

— C'est là, je le sens bien que je serai vraiment heureux.

— Et chez nous tu ne le seras pas sans doute ? Je t'aime trop, tu le sais, pour me résigner à vivre sans toi, et papa, qui...

— Parle-t-on de nouveau de ces histoires ? fit brusquement le père qui avait suivi cette conversation ; je parie, Pierre, que tu te prépares à gratifier notre nouveau refus par un nouveau déluge de larmes ; je ne veux pas, moi que tu nous abandonnes ; j'ai travaillé trop rudement pour te donner une bonne éducation et pour t'assurer une place lucrative.

— Mais, papa, si je ne travaille pas pour vous, le bon Dieu au moins vous aidera."

— Imagination que tout cela ! Nous avons besoin de ton aide, le bon Dieu le comprend bien. Allons ferme ton livre et mets-toi pour toujours ces idées hors de la tête."

La mère avait craint cette brusquerie, aussi, tandis que son mari reprenait sa lecture d'un air mécontent, elle tâcha de consoler un peu son fils, et d'une voix compatissante qui aviva encore davantage la souffrance du pauvre enfant, elle lui dit :

— "Ferme ton livre, petit, et ne pleure plus. Tu changeras bien d'idée, va."

Et Pierre a fermé son livre, mais en le fermant il lui a semblé qu'il tournait une page de son livre pour en commencer une nouvelle, intitulée : "Malheur, punition de Dieu :

Trois ans plus tard. Le même intérieur bourgeois.

Faible clarté dans la salle à manger ; sur la table, sous la suspension, clarté éblouissante. Les plats sont rangés : un morceau de viande qui n'a pas trouvé un grain d'appétit, une tranche de pain qui gît ébréchée, un fouillis de fourchettes et de couteaux, une pile d'assiettes devenue plus modeste et deux verres, car ils ne sont plus que deux pour souper : le père qui s'est affaissé sur une chaise, ivre de douleur trop intense et de colère impuissante, et, en face de lui, son épouse qui ne parvient pas à tarir avec son mouchoir le torrent de ses larmes, tandis que de temps en temps un brusque soupir, une espèce de hoquet, la soulève tout entière.

Sur la table repose une lettre ; c'est celle qui n'a mis fin à deux jours d'anxiété que pour jeter les deux époux dans le désespoir. Le père la saisit d'un mouvement colérique ; il ne peut y croire et se met à la relire :

Père et Mère,

Depuis deux jours je suis à Paris. J'ai dû quitter Bruxelles parce qu'après plusieurs détournements, les soupçons du gérant sont enfin tombés sur moi. Je suis à court d'argent : tâchez de m'en envoyer le plus tôt possible. (A la Réunion des Belges, Paris Rue X...) Vous paierez ainsi la vocation que vous m'avez VOLÉE. Que si je n'ai pas mon argent pour jeudi prochain, je saurai m'en procurer, mais à votre plus grande honte.

Votre victime

PIERRE.

" Insolent ! murmure le père entre ses dents en renvoyant la lettre au milieu de la table. " Malheureux que nous sommes ! Si nous l'avions laissé partir au couvent !

— Oui, il serait heureux alors, et l'honneur de la famille, " ajoute la mère et sa douleur redouble parce qu'elle la voit si légitime. Et ce soir-là, il sembla au père et à la mère qu'ils tournaient une page du livre de leur vie pour en commencer une nouvelle intitulée : "

" UN ENFANT ARRACHÉ A DIEU PORTE MALHEUR. "

(*Messenger de Saint François.*)



SAINT-D. de M. — Révérend Père Directeur. Veuillez ajouter à la liste des faveurs obtenues par l'intercession du Frère Didace Pelletier, les deux suivantes que je suis très heureux de vous communiquer :

1° Un sieur Joseph B. —, mon paroissien, a souffert pendant 15 ans de prostration nerveuse. Il est guéri aussitôt après avoir invoqué le Bon Frère pendant l'élevation de la Messe.

2° Une dame de cette paroisse est débarrassée des punaises qui infestaient sa maison après une neuvaine au Bon Frère Didace et promesse d'une grand'messe en son honneur. Les insectes sont immédiatement morts et elle considère ce fait comme absolument extraordinaire, pour ne pas dire miraculeux.

Veuillez agréer... Félix LeG. —, ptre curé. 13 février 1913.

G. —, 23 février 1913. Révérend Père Directeur. Je viens remplir une promesse. Je suis tertiaire. J'ai lu la Vie du Bon Frère Didace. Depuis douze à quatorze ans, j'étais sans nouvelles d'un frère, qui avait quitté le pays pour Victoria, Vancouver. Pendant quelques années nous avons eu de ses nouvelles ; mais depuis le temps que j'ai dit, il n'en avait plus données. Cependant nous ne le croyions pas mort.

Il y a environ neuf à dix mois, j'achetai des images du Bon Frère Didace ; je les fis bénir. Puis j'en mis

une face à face avec le portrait de mon frère et je priai ainsi :

“ Bon Frère Didace, voici le portrait de mon frère qui est perdu. Vous ne le connaissez pas. Regardez-le bien et faites-le nous retrouver. ”

Plusieurs mois se passèrent. Je trouvais que le Bon Frère prenait bien du temps à cette recherche, et que peut-être il ne s'en occupait pas. Je me permis de le réprimander. Enfin en novembre dernier, nous avons eu des nouvelles du disparu.

J'avais promis la publication et je vous écris à cette fin. Mais je ne sais si la chose en est digne. Vous jugerez. Dame Vve S. B. —

(Le Père Directeur a jugé que du moins la foi de sa correspondante était digne d'être proposée aux indécis.)



Ce que l'on pense du T.-O.

fraternité

C'est vraiment aider à la pacification sociale que de faire des réunions où se rencontrent et se coudoient et l'opulence et la misère, où patrons et ouvriers apprennent à se connaître, à s'entraider, et à s'aimer en frères, et où les préventions injustifiées font place à la confiance affectueuse. Il arrivera que les uns seront amenés à consacrer au soulagement de ceux qui souffrent une partie de leur superflu soustrait au luxe et aux jouissances ; les autres à supporter vaillamment, que dis-je ! à aimer et à bénir un sort voulu par Dieu, et tous ensemble à faire régner dans leurs rapports avec leurs semblables la justice et la charité, et à conformer en tous points leur conduite et leurs moeurs aux préceptes de l'Evangile. C'est ce qui se fait dans le Tiers-Ordre.

Le député CARTUYVEL.



NECROLOGIE

1^{er} ORDRE

Révérend Père Désiré Petitnicolas, prêtre profès, de l'Ordre des Frères Mineurs, décédé à Ashland, Wisc., le 26 février 1913, à l'âge de 49 ans, après 34 ans de vie religieuse, et de sacerdoce 26.

Il fut de la première phalange de Franciscains qui vint reprendre au Canada la tradition interrompue. Il s'occupa spécialement de la diffusion du Tiers-Ordre. Sa petite explication de la Règle a servi de base à beaucoup de travaux semblables. Depuis nombre d'années, il rédigeait avec un grand zèle le petit calendrier des Tertiaires, toujours si apprécié. Nous le recommandons particulièrement aux prières de ceux de nos anciens Frères qui l'ont connu et aimé.

R. I. P.

Montréal. — Fraternité Saint-François. — M. Félix Bigaouette, en religion Fr Jean, décédé le 23 février à l'âge de 62 ans, après 23 ans de profession. Il était depuis plus de 15 ans, *Discret du catalogue*, charge qu'il remplissait avec un dévouement égal à sa compétence. Aimé de tous, il laisse le souvenir d'un Tertiaire fervent et d'un chrétien exemplaire.

— M. Louis Desjardins, en religion Fr Eustache, décédé à Saint-Pierre-aux-Liens le 5 février, à l'âge de 66 ans, après 24 ans de profession.

— Fraternité Notre-Dame-des-Angeles. — Mlle Mathilde Deslongchamps, en religion Sr Agnès, décédée le 21 février 1913, à l'âge de 50 ans, après 3 ans de profession.

— Mde Zotique Trudel, née Mathilde Lord, en religion Sr Claire, décédée le 1^{er} février, à l'âge de 60 ans, après 22 ans de profession.

— Mlle Oïlle Saint-Jean, en religion Sr Eustache, décédée le 25 février, à l'âge de 79 ans, après plusieurs années de profession.

Sainte-Claire du Mile-End. — Mde Vve Louis Champaignée, née Adolphine Demers, tertiaire isolée, décédée en décembre 1912, à l'âge de 71 ans, après 4 ans de profession.

Hôtel-Dieu. — Mlle Azilda Dugas, en religion Sr Saint Antoine, décédée le 5 février, à l'âge de 41 ans, après 7 ans de profession. Depuis 16 ans à l'Hôtel-Dieu, malade elle-même, elle se dévouait au service du prochain.

Maison Mère des Sœurs Grises. — Mde Joseph Renaud, décédée le 31 janvier, à l'âge de 79 ans après plusieurs années de profession.

— **Fraternité Saint Antoine.** — Mde Hercule Dufault, en religion Sr Geneviève, décédée en janvier, à l'âge de 71 ans, après 33 ans de profession.

— M^{lle} J. B. Longpré, en religion Sr Sainte-Claire, décédée en janvier, à l'âge de 69 ans, après 10 ans de profession.

— M^{lle} Aphonie Desjardins, en religion Sr Bernadette, décédée en janvier, à l'âge de 66 ans, après 7 ans de profession.

— M^{lle} Césaire Pépin, née Palmyre Prunelle, en religion Sr Césaire, décédée en janvier, à l'âge de 64 ans, après 8 ans de profession.

— Mde Edouard Lefebvre, en religion Sr N.-D. des Oliviers, décédée en janvier, à l'âge de 81 ans, après 14 ans de profession.

— Mde Léon Bourgeois, née Delphine Harpin, en religion Sr Elisabeth, décédée en janvier, à l'âge de 90 ans, après 17 ans de profession.

— Mde Narcisse Marchand, en religion Sr Siméon, décédée en janvier, à l'âge de 54 ans, après 6 ans de profession.

— M^{de} Alfred Roger, en religion Sr Fabiola, décédée en janvier, à l'âge de 51 ans, après 1 an de profession.

— Mde Donat Bédard. Mlle Adeline Forgue. Tertiaires isolées.

— Mde Vve V. O. Clément, décédée le 3 janvier, à l'âge de 84 ans, après 17 ans de profession.

— Mde Vve Amable Beaudoin, décédée le 6 février, à l'âge de 100 ans. Trois de ses filles sont tertiaires.

Québec. — **Fraternité du Très-Saint-Sacrement.** —

— M Omer Garneau, en religion Fr Saint-Joseph, décédé le 12 février à l'âge de 60 ans, après 3 ans de profession.

— Mde Vve Chs Lacroix, née Geneviève Adèle Trestler, en religion Sr Saint Amable, décédée le 5 février 1913, à l'âge de 86 ans, après 12 ans de profession.

— Mde Georges Jobin, née Louise Lepage, en religion Sr Saint Antoine, décédée le 5 février 1913, à l'âge de 47 ans, après 1 an de profession.

Saint-Jean. — Mde A. Terrien, en religion Sr Philomène, décédée le 23 janvier, à l'âge de 81 ans, après 6 ans de profession.

Saint-Ubald. — Mlle Marie-Anne Marcotte, en religion Sr Angèle, décédée le 14 février, à l'âge de 21 ans, après 2 ans de profession.

L'Assomption. — Mde Joseph Bonin.

Saint-Chrysostôme. — Mde Joachim Lefebvre, en religion Sr Angèle de Foligno, décédée le 21 janvier, à l'âge de 75 ans, après 31 ans de profession.

Sainte-Angèle de Monnoir. — Mde Michel Guillet, née M. Lapierre, décédée le 5 juillet 1912, après 3 ans de profession.

Sainte-Angèle de Laval. — M. David Hébert, décédé le 14 février, à l'âge de 84 ans, après 24 ans de religion.

Stadacona. — Mde Jean Janvier, en religion Sr Elisabeth, décédée le 23 février à l'âge de 79 ans, après 2 ans de profession.

Saint-Maurice. — M. Aurèle Denoncourt, décédé le 11 février, à l'âge de 80 ans, après 8 ans de profession.

— M. Jos. Drolet, décédé le 1^{er} janvier, à l'âge de 70 ans, après 8 ans de profession.

— Mlle Sara Désilet, décédée le 6 février, à l'âge de 57 ans, après 8 ans de profession.

Saint-Gabriel de Brandon. — Mlle Marie-Anna Poitras, en religion Sr Marie-Eustelle, décédée le 2 février, à l'âge de 35 ans, après 6 ans de profession.

Sainte-Monique. — Mlle Adélie Lamoureux, en religion Sr Agnès, décédée le 6 février, à l'âge de 84 ans, après 9 ans de profession.

Saint-Hyacinthe. — Mde Eusèbe Benoît, en religion Sr Eusèbe, décédée le 11 janvier, après 2 ans de profession.

— Mde Louis Gladu, en religion Sr M. Céline, décédée le 25 janvier, après 26 ans de profession.

Taftville, Conn. — Mlle Albina Marc Aurèle, en religion Sr Isabelle, décédée le 5 février, à l'âge de 44 ans, après 4 ans de profession.

Southbridge, Mass. — Mde Hilaire Gamache, en religion Sr Sainte Agnès, décédée le 15 novembre, après 2 ans de profession.

Woonsocket, R. I. — Mlle Céline Bureau, en religion Sr Philippe, décédée le 4 février, à l'âge de 68 ans, après 15 ans de profession.

Chemin de Croix Perpétuel

Mde Clément. Plusieurs associés de Sainte-Angèle de Monnoir.

R. I. P.

Faveurs diverses

Reconnaissance :

A LA SAINTE VIERGE, SAINT JOSEPH ET SAINT ANTOINE DE PADOUÉ : Heureuse location. De A. T., tert.—A LA SAINTE VIERGE ET SAINT ANTOINE : Faveur. Eva T., — A LA SAINTE VIERGE, SAINT ANTOINE ET SAINT FRANÇOIS : Guérison d'une maladie. Delle A. H., tert.,—A SAINT JOSEPH ET SAINT FRANÇOIS : Deux faveurs. — Transaction. Pub. prom., De A. P., **Les Trois Rivières**.

SAINTE ANTOINE ET LE BON FRÈRE DIDACE : Opération évitée et guérison, promesse d'une lampe perpétuelle à la Sainte Face. Tertiaire, **Louiseville**. —

A SAINT ANTOINE : Faveurs. De Th. B., **Saint Rémy de Napierville**. —

« Quand je veux obtenir une faveur, je promets une aumône à Saint Antoine et je l'obtiens. Mille remerciements. » Mde C. O. M., **Beebe**. —

Retrouvé : une valise, une montre, un dix dollars en argent. Nous avons obtenu beaucoup d'autres faveurs temporelles et spirituelles. Des. L., P., McL. — Guérison, De H. G., tertiaire, **Saint-Jean**. — Procès gagné. Promesse d'une messe et de publication. Abonnée, —

AU BON FRÈRE DIDACE : Mon enfant était menacé de devenir aveugle. Il a été guéri. De J. E. S. — Guérison, De A. B., Grande faveur, De P. A. F. **Montréal**. — Exaucée au-delà de toute espérance. Pub. prom. Delle A. D., **Lévis**. — Guérison, Delle L. F. P. C., grande faveur, De Vve J. R., **Jacques-Cartier, Québec**. — Guérison par application d'image, V. S. abonnée, **Saint Maurice**. — Plusieurs faveurs, D. D., **Southbridge, Mass**.

Intentions recom mandées

N. S. Père le Pape Pie X. — La Sainte Église et le Clergé régulier et séculier persécutés en France. — Les Missions franciscaines, en particulier celles de la Terre-Sainte, de la Chine et du Japon. — La Prédication de la Tempérance.

Actions de Grâces, 27. — Grâces d'état, 49. — Grâces spirituelles, 35. — Grâces temporelles, 18. — Premières communions, 24. — Vocations, 14. — Positions, 30. — Enfants, 44. — Jeunes gens, 17. — Jeunes filles, 28. — Mariages, 6. — Familles, 36. — Pécheurs, 152. — Ivrognes, 80. — Malades, 73. — Défunts, 57. — Spéciales, 17.

Un *pater* et un *ave*, s'il vous plaît.





BIBLIOGRAPHIE FRANCISCAINE

Saint François d'Assise, par le T. R. P. FRÉDÉRIC de Ghylde O. F. M.
Le Révérendissime Père Général a adressé au vénérable auteur la flatteuse lettre suivante :

COLLEGIO S. ANTONIO, Via Merulana, 124, ROMA

Rome, le 13 novembre 1912.

Mon Révérend Père.

Dominus det tibi pacem.

Le Très Révérend Père Définitiveur Colomban vient de me remettre le beau livre : « Saint François d'Assise, » écrit par vous.

Je vous suis bien reconnaissant pour tant de bonté et je fais des vœux pour que cette nouvelle édition puisse trouver auprès des âmes pieuses l'accueil sympathique dont fut honorée la première et édifier les admirateurs de Notre Grand Patriarche, Saint François.

J'admire, mon Révérend Père, votre zèle et votre activité, qui malgré « *notre grand âge et la grande fragilité d'une santé toute consumée dans les missions* » vous fait trouver encore assez de forces pour écrire des livres à l'édification du prochain, « *à l'honneur du Dieu des humbles et du Patron des Pauvres* ».

Je vous bénis, mon Révérend Père, ainsi que votre dévoué collaborateur et je recommande à vos bonnes prières,

votre tout dévoué en S. François,

Fr. Pacifique MONZA, *Min. Génér.*

AUTRES NOTICES :

LIBRAIRIE BLOUD & CIE, 7, PLACE SAINT SULPICE, PARIS.

Les Nerveux, *Comment les reconnaître, comment les corriger*, par M. l'abbé J. TOULEMONDE, licencié ès-sciences. Préface par E. Peillaube, directeur de la *Revue de Philosophie*. 1 vol. in-16. Prix : 3 frs.

Le nerveux peut-il arriver à se libérer de la tyrannie de son tempérament, à substituer à son regrettable état pathologique un parfait équilibre corporel et mental ?... C'est ce qu'affirme avec la compétence d'un directeur de conscience qui connaît les âmes mieux que par les livres et les traités de médecine, l'auteur de ce petit traité. Les conseils d'hygiène physique et mentale qu'il donne sont de tous points excellents et *vécus*. Nous souhaitons à tous les nerveux, — et à tous les prêtres et éducateurs qui sont obligés de s'occuper des nerveux, — de faire de cet ouvrage leur livre de chevet..., au moins jusqu'à ce qu'ils se le soient parfaitement assimilé.

V.-M.

La Chrétienne, pièce en trois actes, par P. JANOT. 1 vol. in-8° broché. Prix : 1.50.

La défense de l'enseignement libre et de la répartition proportionnelle, telle est la double thèse dramatiquement posée et débattue par cette pièce. Et l'on pourrait croire qu'elle n'est pas d'un intérêt actuel en Canada. Qu'on la lise, et déjà l'on reconnaîtra qu'il y a parmi nous des *Hélène* !... Notre histoire qui nous présente de grandes chrétiennes, nous en donnera, il faut l'espérer, le cas échéant, qui soit à la hauteur de l'admirable *Monique*...

Saint Bonaventure, par F. PALHORIÈS, docteur ès-lettres. 1 vol. in-16 de la Collection « La Pensée Chrétienne » Prix : 3.50.

Prendre, dans un seul volume suffisamment complet et cependant point rebutant par ses dimensions, une connaissance précise de l'un des représentants les plus autorisés de la pensée chrétienne du Moyen-Age et probablement de tous les temps, de sa vie, de sa philosophie, de sa théologie, de son ascétisme et de sa mystique, de ses contacts avec la pensée moderne... Est-ce possible ? M. Palhoriès vient de le tenter pour Saint Bonaventure. Sa compétence faisait prévoir qu'il y réussirait. L'expérience faite, il faut convenir qu'il a pleinement réussi. Tous les prêtres studieux feront à cet ouvrage une place de choix parmi leurs livres.

V.-M.

Science et Philosophie, par A. de LAPPARENT, 1 vol. in-16. Prix : 3 frs 50.

L'extrême modestie du savant chrétien que fut M. de Lapparent l'empêcha toujours de se poser en philosophe. Et cependant, bien plus que certains pontifes de la science officielle et rationaliste, il eût mérité ce titre. L'avenir, sans doute, lui rendra justice, en mettant à leur place les gloires surfaîtes de notre époque et en dégageant, de leur oubli affecté, les gloires du catholicisme. En attendant, la lecture de ces pages attachantes, dont un grand nombre sont inédites, et dont les autres dispersées étaient d'un abord difficile, contribuera à cette œuvre de reclassement. Philosophie des sciences, rapports de la science et de la religion, tels sont les sujets dont cet ouvrage présente les divers aspects.

Robert Browning, par Pierre BERGER, docteur ès-lettres. 1 vol. in-16. Prix : 2.50.

Cet émule du poète classique Tennyson n'est pas connu parmi nous autant que le mérite la valeur de sa pensée spiritualiste. Et c'est dû sans doute à la difficulté que présente son texte et cette même pensée. L'ouvrage de M. Berger aidera à mieux faire connaître l'homme, l'écrivain, le penseur.

Dieu et les âmes, par l'abbé Louis-Léopold DELEUZE, curé de Vendargues

(Hérault). 1 vol. in-8° de 200 pages, en vente à la maison Percepied, place N.-D. des Victoires, Paris. Prix : 1 fr.

Ce livre est un recueil d'articles parus durant quelques années, et que les personnes qui les avaient goûtés ont désiré posséder en volume. L'auteur a consenti à ce désir dans le but d'atteindre plus d'âmes et de faire plus de bien.

Une belle flamme apostolique court à travers toutes les pages de ce beau livre.

Victime pour Dieu et pour la France. Vie du R. P. Michel Fabre, O. F. M. Aumônier Militaire au Maroc, 1912, par le R. P. Marie-Lucien Dané, O. F. M. Préface de M. le Comte A. de Mun, de l'Académie française. — Beau volume in-8, 298 pages, richement orné de dessins, avec près de 70 gravures, et deux portraits hors texte. Prix : \$1.00

— **Le Lis fleuri.** Abrégé de la vie et des révélations de Sainte Marguerite de Cortone, pénitente du Tiers-Ordre de Saint François, 1247-1297, par le R. P. Ange-Marie Hiral. 1907 ; in-16 de 178 pages, avec gravures. — Prix : \$0.15 l'unité ; \$1.25 la douzaine.

— **Vie de Saint François Solano.** O. F. M. Apôtre de l'Amérique Méridionale. 1549-1610. in-8 de plus de 300 pages, par le R. P. Ange-Marie Hiral, du même Ordre. — Prix \$0.75.

LA FRANCE FRANCISCANE. Mélanges d'archéologie, d'histoire et de littérature relatifs aux Ordres de Saint François en France, du XIII^e au XIX^e siècle. René GIARD, Archiviste-paléographe, éditeur. LILLE. (France.) Chaque année un volume in-8° est envoyé aux souscripteurs. La cotisation annuelle est de 5 francs.

FRANCISCAN REVIEW and ST. ANTHONY'S RECORD, with illustration, (9th year). THE FRANCISCAN REVIEW and ST. ANTHONY'S RECORD, official organ of the Third Order and Pious Union is published monthly at the Franciscan Friary, 964 Dorchester St., West, Montreal, to which address please mail editorial correspondence, news and books.

Yearly Subscription : 50 cts. — By Post : 60 cts.

LA TEMPÉRANCE, Bulletin Mensuel de 32 pages, publié par les Missionnaires de la Tempérance (RR. PP. Franciscains) ; tirage à 30,000.

Direction : Montréal, 964 rue Dorchester-Ouest.

Abonnement annuel payable à M. L. Desmarais, 19, Notre-Dame Ouest, Montréal. 0.25 centins. Port en plus.

ARCHIVUM FRANCISCANUM HISTORICUM. Revue d'histoire, paraissant tous les trois mois, sous la direction des Pères du Collège de Saint-Bonaventure à Quaracchi. Chaque livraison in-8°, texte serré, compte de 150 à 200 pages. — Prix de l'abonnement hors de l'Italie : 14 francs. — S'adresser au Collège Saint-Bonaventure, Quaracchi, presso Firenze, Italie.

ÉTUDES FRANCISCAINES. — REVUE MENSUELLE, PUBLIÉE PAR LES RELIGIEUX DE L'ORDRE DES FRÈRES MINEURS CAPUCINS. Adresse : Maison Saint-Roch, Couvin. Prov. de Namur, Belgique. Prix de l'abonnement : 12 francs.

LA NOUVELLE-FRANCE. *Revue Mensuelle. Sciences, Lettres, Arts*, Québec, 2 rue Port-Dauphin. Prix de l'abonnement par an : \$1.00.

REVUE CANADIENNE. Publication mensuelle dirigée par un groupe de professeurs de l'Université Laval, Montréal. Administration, 471 Rue Lagachetière ouest, Montréal. Prix : Canada et États-Unis \$ 3.00. Union postale 18 fr.

LA NOUVELLE REVUE THÉOLOGIQUE. BULLETIN MENSUEL *de théologie et de droit canonique.* — 56-64 pages. — On s'abonne à Montréal chez tous les libraires catholiques ; 6 fr. 50 par an.

LE RECRUTEMENT SACERDOTAL. Revue trimestrielle. Organe des intérêts du recrutement et de la formation du Clergé 3 fr. par an ; 1 fr. le numéro. — *Rédaction et administration : Lethielloux, 22 rue Cassette, Paris (VI).*

REVUE DE L'ACTION POPULAIRE, paraissant 3 fois par mois. Abonnement annuel : Etranger 8 fr. 50 (\$1. 70) Rédaction et administration : Reims, 5 rue des Trois-Raisinets — à Paris, chez V. Lecoffre, 90 rue Bonaparte.

L'ACTION POPULAIRE. Tracts d'action sociale, contenant une chronique, des renseignements précis et une étude détaillée d'action populaire. Même administration que la précédente.

Avis : Nous ne répondons pas de la publication pour le mois suivant des manuscrits qui arrivent après le 4 du mois.

Nota : Les Frères Mineurs du Canada ne reçoivent pas d'honoraires de messes et n'autorisent personne à en recevoir pour eux ; toutes leurs messes sont dites aux intentions de leurs bienfaiteurs. Toutes les insertions à faire dans la *Revue*, comme nouvelles des Fraternités, relations de faveurs de Saint Antoine, du Frère Didace, nécrologie, etc., sont faites gratuitement.